

Puy-de-Serre
Bulletin d'Information Communal

Bulletin d'Information Communal
Numéro 93
Décembre 2018



PUY
DE
SERRE



SOMMAIRE



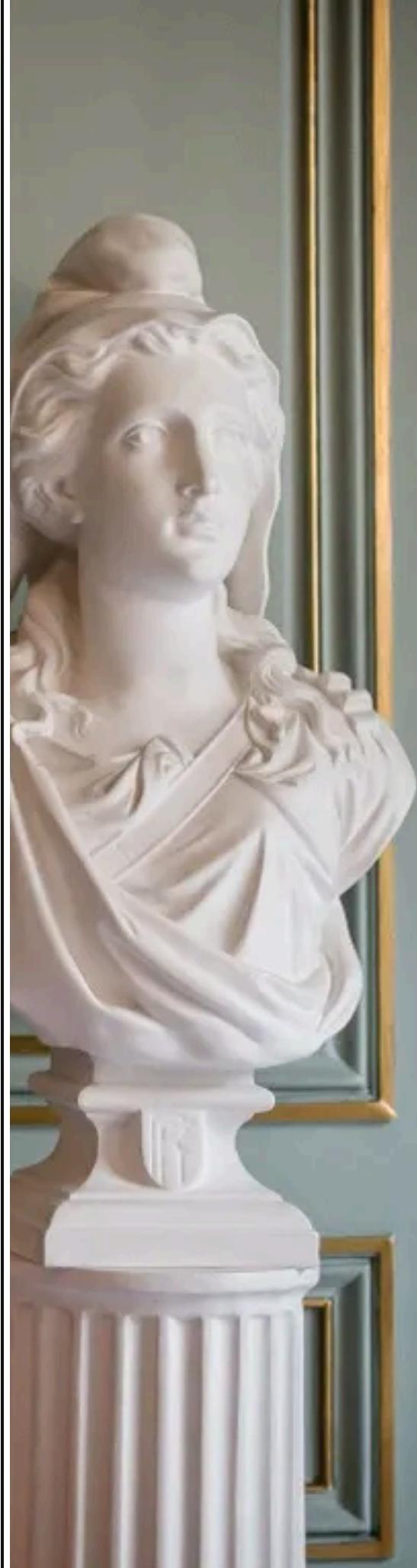
MOT DU MAIRE	P. 3
MEMENTO	P. 6
ETAT CIVIL	P. 7
SYNTHÈSE DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	P. 8
BUDGET	P. 10
RÉALISATIONS COMMUNALES	P. 16
RPI	P.31
ARTISANS, COMMERÇANTS, AUTO-ENTREPRENEURS, INDEPENDANTS	P.33
ASSOCIATIONS	P.35
HEBERGEMENTS - LOISIRS	P.40
SUR LE TERRITOIRE...	P.41
REVUE DE PRESSE	P.48

Comme les années précédentes les enfants, il vous faut retrouver le nombre de sapins qui sont cachés dans ce bulletin. Solution page 58.

CÉRÉMONIE DES VOEUX ÉCOLE DES 4 VENTS

SAMEDI 17 JANVIER 2026
11H
SUIVI D'UN MOMENT DE
CONVIVIALITÉ

Responsable de publication : Catherine Masson-Soulard, Maire
Conception et mise page : Catherine Masson-Soulard et Philippe CADAU



IMPRIMÉ À LA MAIRIE
85240 PUY DE SERRE
TIRAGE: 240 EXEMPLAIRES

Chers amis,

A l'heure où s'achève le mandat que vous m'avez accordé, je tenais à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'équipe municipale.

Ce numéro revêt une portée particulière : il s'agit du 100^e bulletin annuel de notre commune. Cent publications qui, au fil des années, ont accompagné la vie de Puy de Serre, témoignant de son évolution, de ses projets, de ses réussites et parfois de ses défis.

C'est aussi le reflet d'une continuité dans l'engagement public et dans la communication de proximité que nous avons toujours voulu maintenir, et même accentuer pour vous informer rapidement, de manière transparente de toutes nos actions.

Ces dernières années ont mis à l'épreuve bien des certitudes, tant sur le plan économique que social et politique. Pourtant, malgré ces instabilités, notre commune a su préserver ce qui fait sa force et son identité : la solidarité, la proximité et le sens du collectif.

A Puy de Serre, nous savons que le développement durable et harmonieux de notre territoire repose avant tout sur la capacité de chacun à agir dans l'intérêt général.

Dans un monde où les tensions sont réelles, il nous appartient au niveau local de cultiver l'apaisement, la concertation et le respect mutuel.

Car, c'est dans l'unité et non dans la division, que nous pourrons construire un avenir porteur de sens pour notre commune.

Je tiens à saluer le dynamisme de notre tissu associatif, véritable pilier de la vie locale. Nous les accompagnons en facilitant la mise en place d'actions et/ou d'activités.

Par leur engagement et leur dévouement, les bénévoles animent notre village, créent du lien et participent activement à son attractivité.

Notre commune s'inscrit également dans un cadre plus large : celui où la coopération entre villages voisins est une nécessité autant qu'une évidence.

Dans un contexte de contraintes budgétaires et d'enjeux partagés, le travail collectif entre les communes du Sud Vendée est un levier majeur de développement.

Ensemble, nous devons continuer à unir nos forces pour valoriser nos atouts, renforcer nos services, soutenir nos habitants, et le tissu économique de notre territoire.

En ce temps de bilan, je mesure avec humilité le chemin parcouru, les projets menés ou encore en cours grâce à l'implication de chacun, comme à l'accoutumée vous les retrouverez sur les pages dédiées.

Je remercie les élus, les agents municipaux et vous, les citoyens, car l'administration d'une commune relève d'une action collective, patiente et exigeante.

Celle-ci témoigne de notre attachement à un modèle rural vivant, solidaire et tourné vers l'avenir.

Plus que jamais, je reste convaincue que l'avenir de Puy de Serre se construira dans la continuité du dialogue, de la responsabilité partagée et du respect des différences.

J'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux d'entre vous qui ont perdu un être cher, qui affrontent la maladie, la solitude ou l'éloignement des leurs. Que chacun trouve, au sein de notre communauté, soutien, réconfort et bienveillance dans ces moments difficiles.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale et des agents communaux, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Qu'elle soit porteuse de réussite, de sérénité et de bonheur pour chacune et chacun d'entre vous, et qu'elle vous garde en bonne santé, ce bien si précieux.

À l'aube d'une nouvelle étape de la vie municipale, puissions-nous continuer à placer le dialogue, le respect et l'intérêt général au cœur de notre engagement collectif, pour que Puy de Serre demeure une commune unie, dynamique et accueillante.

C'est ensemble, dans l'intérêt de tous, dans un esprit de confiance et de coopération que nous ferons rayonner notre commune.



*Amicalement,
Catherine Masson-Soulard*

En 1978, paraissait le numéro 1

En mai 1978, le premier numéro du bulletin communal était édité par la Mairie de Puy de Serre. Au fil du temps et des années, la publication a évolué. Pendant longtemps, celle-ci était trimestrielle, puis semestrielle(à partir du N° 66 en décembre 1995 et enfin annuelle depuis le N° 74 de décembre 1999.

Bien sûr en changeant de périodicité, il est devenu plus riche, plus complet. Avec le développement de l'informatique, puis du numérique, la qualité s'est améliorée.

Nous avons choisi, ici, de retranscrire la première et la dernière page de ce premier numéro.

Un peu d'histoire...

Avant la Révolution de 1789 :

A l'époque de la monarchie, sous l'ancien régime, tout au moins il y quatre siècles, la paroisse de PUY DE SERRE groupait trois fiefs distincts qui rendaient aveu à la seigneurie de Vouvant, c'est à dire lui étaient soumis en tant que vassaux et lui devaient les obligations féodales de l'époque. Ces trois fiefs étaient PUY DE SERRE BARROT et BRIANDIERE. Voici un texte de la revue du Bas-Poitou qui donne quelques précisions à ce sujet :

"Il ne reste que trois aveux de la basse justice de PUY DE SERRE, fief réuni à la couronne à la même époque que VOUVANT. L'aveu de 1609 fut rendu par Dame Jeanne de Poix, femme de messire Guillaume FOUQUET, chevalier des Ordres, et veuve de messire Guy GIRARD, écuyer, comme mère et tutrice de Louise GIRARD, fille mineure du premier lit. Louise GIRARD épousa René de Varenne, chevalier qui fut par elle marquis de PUY DE SERRE, et qui fit aveu en 1635. Louise devint veuve et survécut jusqu'en 1673 au moins. C'est à sa mort, que PUY DE SERRE fit retour à VOUVANT, puis au Roi. L'ancien château de PUY DE SERRE, dont il ne reste aujourd'hui que le souvenir..., témoigne du rang élevé que tenaient ses anciens seigneurs."

A la fin du XVIIe siècle, la paroisse de PUY DE SERRE fut rattachée à celle de FAYMOREAU, ainsi qu'en témoigne un état de l'évêque de cette époque :

"PUY DE SERRE, paroisse réunie à FAYE-MOREAU, le 8 septembre 1674; il y a un maître d'école qui est de la paroisse. Il y a longtemps qu'il enseigne et s'en acquitte bien. Il reçoit aussi des petites filles. (Revue du Bas-Poitou de 1909.)"

De cette époque déjà lointaine, la Mairie détient des documents d'état civil (Registres de mariages, baptêmes et enterrements) remontant à 1682, tenus par les curés et parfois difficiles à déchiffrer.

Après la Révolution :

Avec l'avènement de la République, apparaissent les premiers agents municipaux, officiers publics d'état civils, maires des communes. Le nom de PUY DE SERRE subit alors quelques déformations, en raison des interprétations et écritures certaines. On peut lire ainsi "Puidsaire, Puid Serre, Pied-Serre, Pui de Serre" selon les années et les rédacteurs.

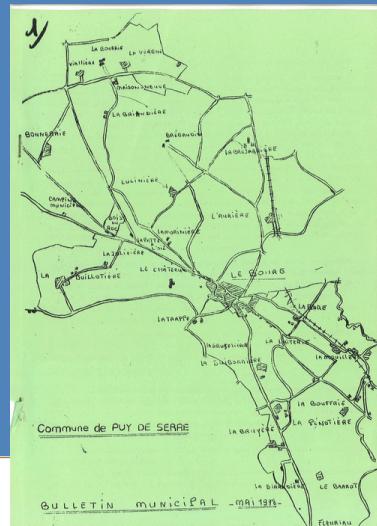
Administrativement, il est à noter que la commune est rattachée au canton de LOGE-FOUGEREUSE.

Plus tard, le 20 février 1828, une ordonnance du Préfet prononce la réunion de PUY de SERRE à FAYMOREAU, pour des raisons de gestion financière, comme ce fut fait pour d'autres petites communes (telles Les Loges et Saint Hilaire sur l'Autise, qui formèrent Saint Hilaire des Loges).

Cette union ne fut pas acceptée par la population, la raison majeure étant la difficulté des communications (l'école, l'église étant à Faymoreau).

De 1840 à 1850, le conseil municipal ne cessa de réclamer la séparation. La préfecture désigna une commission pour étudier la demande; elle se montra défavorable. Elle se heurta à une vive opposition des partisans de la commune. Finalement, en 1851, après 23 ans de fusion malheureuse, Puy de Serre redevenait lui-même..... et l'est resté depuis cette date.

Les bâties 17 Ha ; landes, étangs et divers 13 Ha.



Un peu de géographie.....

Chacun sait que notre commune appartient à la région agricole du Bas-Bocage. Du point culminant (altitude 121 à la Patte d'Oie) on découvre le très joli panorama des collines de Vendée au Nord. Le point le plus bas à 72 m à Fleuriau. La Vendée constitue la limite Est sur 4kms.

La superficie totale est de 1348 Ha, dont la propriété est répartie approximativement ainsi : État (Eaux et forêts) 328 Ha, Commune 4 Ha, autres propriétaires 1.016 Ha.

La vocation agricole de notre secteur explique l'utilisation de notre territoire : terres 732 Ha; prés 149 Ha; vergers, vignes, jardins 56 Ha; bois et forêts 381 Ha ; propriétés bâties 17 Ha ; landes, étangs et divers 13 Ha.

A la fin de ce premier numéro, Jean Mallet, maire de la commune ajoutait une note personnelle :

"Ce numéro d'information municipal se termine.

Il pourra nous permettre de mieux connaître notre commune, son passé, l'actualité, son budget, ses projets.

Pour continuer dans l'information, nous tenons à votre disposition deux choses :

- le détail mensuel établi par Rémi Delhumeau des travaux effectués : entretien, neuf, réparation.
- la provenance, la destination, la date de chaque livraison faite à la commune.

Tout cela afin que chacun sache ce qui se passe.

Et puis: un appel : Aidez-nous à entretenir, à développer tout ce qui est bien

- au service de ceux qui vivent chez nous
- au service de ceux qui y viennent
- au service de ceux qui vivront après nous, de la même manière que nous bénéficions des améliorations réalisées dans le passé.

Enfin, que soient remerciés aussi toutes celles et tous ceux qui, jeunes et adultes aident et aideront sous n'importe quelle forme ceux qui travaillent pour le bien commun."

Jean MALLET

En 2018, quarante ans après ce premier numéro, la municipalité publiait le n°93, Jean-Louis MALLET, maire de la commune évoquait le centenaire de l'Armistice de la 1ère guerre mondiale, le projet de "nouvelle commune" avec Foussais-Payré, Faymoreau et Vouvant, la rénovation de l'église.

Une particularité, des différences..., le mot du maire était traduit en anglais compte tenu de l'importance de la communauté anglophone sur notre commune à l'époque.

Dans le bulletin, on pouvait aussi y retrouver l'ensemble des procès-verbaux de l'année.

Depuis la première édition, quelle que soit l'équipe municipale, la volonté a toujours été d'informer sur les projets, les travaux, la vie de la communauté.

La force de nos petites communes rurales, ou plutôt les forces de nos villages sont multiples :

- Les paysages, une qualité de vie incomparable, en lien direct avec la nature qui permet de côtoyer la faune locale,
- C'est avoir accès à des produits de qualité, grâce à la vente directe mise en place par les producteurs locaux ou de faire un potager car les terrains des habitations sont plus spacieux.

Dans nos villages, on prend le temps de connaître ses voisins, de discuter, de partager ; on s'entraide volontiers, que ce soit pour des travaux, un covoiturage ou simplement pour veiller les uns sur les autres.

Cette solidarité renforce le sentiment d'appartenance et crée un cadre de vie agréable.

Les associations, nombreuses sur notre commune permettent de développer du lien social.

À l'heure de l'omniprésence des réseaux sociaux, où les interactions se dématérialisent et se fragmentent, la commune rurale demeure un espace privilégié de proximité et de contact humain où les individus se rencontrent encore « en vrai » : devant l'école, ou lors des fêtes locales, conversations informelles, et relations intergénérationnelles, constituent un lien précieux que la ruralité préserve encore.

Il ne s'agit pas pour autant de rejeter en bloc la modernité. Les outils numériques, utilisés avec discernement, peuvent enrichir la vie locale et faciliter l'accès à l'information.

L'enjeu n'est donc pas de s'opposer au progrès, mais de l'adapter pour qu'il serve la cohésion au lieu de l'affaiblir. Autrement dit, la modernité doit rester au service des personnes, et non l'inverse.

C'est précisément dans cette optique que le bulletin annuel doit continuer d'exister tant en format papier que sur le site internet de la commune.

Mémento

Mairie et Agence postale

Mardi, jeudi, vendredi, samedi
de 9h00 à 12h00

Tél. : 02.51.00.43.37

Mail : accueil@puydeserre.fr
www.puydeserre.fr



Communauté de communes

Vendée Sèvre Autise

20 rue de la Gare

Rives d'Autise

Tél. : 02.51.50.48.80



Permanences sociales

Foyer soleil

Foussais-Payré

Assistante sociale :

Mme Bailly

1er et 3ème mardi du mois
de 14h à 17h

Tél. : 02.51.53.67.00

Ecole

Les Quatre Vents

Puy de Serre

28 rue de la Vendée

Tél. : 02.51.00.50.77

Les Galibots

Faymoreau

Coron des Bas de Soie

Tél. : 02.51.00.47.26

Centres de Loisirs

Maison Intercommunale de Loisirs (MIL)

Rives d'Autise

Tél. : 02 51 50 48 76



Les Milles Pattes

Foussais-Payré

Tél. : 02.51.51.41.06

Sous-Préfecture

16 quai Victor Hugo

Fontenay le Comte

Tél. : 02.51.50.14.20

www.vendee.pref.gouv.fr

DDTM de la Vendée

18 quai Victor Hugo

Fontenay le Comte

Tél. : 02.51.50.14.20

ADS (Urbanisme) : 02.51.53.11.90

ERDF-ENEDIS

Tél. : 0810.129.294



Cabinet Infirmier

Du lundi au vendredi

de 11h30 à 12h30

Tél. : 02.51.51.42.31



Portage des repas à domicile

EHPAD Aliénor d'Aquitaine

Tél. : 02.51.52.48.48



Numéros d'Urgence

15 SAMU

18 POMPIERS

17 POLICE NATIONALE

115 SAMU SOCIAL

119 ENFANCE EN DANGER

112 URGENCE



Correspondant Ouest-France

Philippe CADAU

Tél. : 02 51 00 56 31 /06 85 36 15 94

philippe.cadau@wanadoo.fr

Correspondante magazine "Côté Sud Vendée"

Rosa CHAGNON

Tél. : 07 77 99 71 87

rosachagnon@outlook.fr

Etat civil



BIOU Elliott, né le 9 janvier 2025

GIRARD LEBLAIN Wayatt, né le 2 février 2025

VINCENS Augustin, né le 8 juin 2025

JOGUET Liliana, née le 4 juillet 2025



ETAT CIVIL

Naissances



Jérémie MERCIER et Estelle LEMONNIER, le 30 juin 2025



Ils nous ont quittés

DEMPURE Alain, le 31 mai, 71 ans

PERRIN Ginette, le 23 septembre, 88 ans



Synthèse des décisions du conseil municipal

L'intégralité des procès-verbaux est accessible en mairie ou sur le site internet.



Janvier 25

- Délibération crédits investissements ¼ des dépenses 2024
- Délibération Sydev contribution annuelle d'éclairage
- Délibération Subventions aux Associations
- Délibération Don solidarité Mayotte
- Délibération étude assainissement atelier municipal et locatif 32 rue de la Vendée
- Délibération du nouveau contrat de location de salles
- Délibération convention de répartition de missions entre EPCI et les communes membres instruction des autorisation droit des sols
- Délibération transformation juridique de Géo Vendée

Février 25

- Délibération votre des taux d'imposition 2025 (taxes communales) : Inchangés.
- Délibération régime indemnitaire tenant compte des fonctions de sujetions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- Délibération devis téléphonie et fibre optique

Mars 25

- Délibération approbation du compte de gestion 2024 (commune et lotissement)
- Délibération approbation du compte administratif 2024 (commune et lotissement)
- Délibération affectation des résultats 2024, Report Budget primitif 2025 (commune et lotissement)
- Délibération budget primitif 2025 (commune et lotissement)

Avril 25

- Délibération attribution d'avantage en nature des collectivités
- Délibération taxe d'aménagement
- Délibération nouvelle convention de l'association de chasse la St Hubert
- Délibération "dénonciation des conventions du RPI des 07/11/2000 et 10/10/2001
- Délibération convention des Feux récompense
- Délibération jury d'assises
- Motion contre l'agrivoltaïsme
- Délibération voirie communale 2025
- Délibération dénomination de l'allée entre la rue de la Vendée et la rue de Fleuriau

Il n'y a pas eu de conseil en mai 2025.

Juin 25

- Délibération tarif restaurant scolaire 2025-2026
- Délibération pique-nique 14 juillet 2025
- Délibération participation prise en charge réseau électrique raccordement terrain l'Aurière
- Délibération choix devis acquisition mobilier urbain
- Délibération étude chiffrage partie espace socio-culturel (bâtiment école)

Juillet 25

- Délibération choix marché public voirie communale 2025
- Délibération accord local de répartition des représentants communautaires en vue des échéances électorales de Mars 2026
- Délibération convention RPI : transport scolaire
- Délibération convention RPI : restaurant scolaire et accueil périscolaire
- Délibération convention RPI : fonctionnement du RPI

La validation des 3 conventions RPI marque un aboutissement de près de 5 ans et demi de travail pour une répartition financière juste entre nos deux communes ainsi qu'une mise à jour concernant le fonctionnement quotidien du regroupement pédagogique.

septembre 25

- Délibération accord local de répartition des représentants communautaires en vue des échéances électorales de Mars 2026
- Délibération convention RPI : transport scolaire
- Délibération convention RPI : restaurant scolaire et accueil périscolaire
- Délibération convention RPI : fonctionnement du RPI

Octobre 25

- Délibération pour congrès des maires
- Délibération contrat groupe 2026-2029 Assurance statutaire du personnel.
- Délibération Fond de concours pour l'élagage, le broyage et le balayage
- Délibération Modification des statuts CCVSA, prise de compétence PLUI (Plan d'Urbanisme Intercommunal)

Novembre 25

- Délibération protection sociale participation employeur obligatoire au 1/01/2026
- Délibération convention territoriale de territoire (CTG) 2026-2030

Décembre 25

- Délibération Godet AR Hydraulique
- Délibération fibre optique école
- Délibération achat de matériel salle de spectacle association VICS



Budget principal

Etat des emprunts



Année Début	Durée	Intérêts	Banque	Objet	Montant	Capital restant dû	Intérêt	Capital amorti	Reste à remb.	Année de fin
08/06/2018	15 ans	1,45	Crédit Agricole	Travaux église	100.000 €	62 570,19 €	907,27 €	6 558,69 €	62 570,19 €	2033

Tarif du cimetière communal au 01/01/2024

Concessions 30 ans : 70 €

Columbarium 30 ans : 900 €

Montants et taux des taxes communales

Taux des recettes 2023 des taxes communales

- Bâti : 36.57 %
- Non bâti : 48.41 %
- Taxe habitation secondaire : 23.13 %

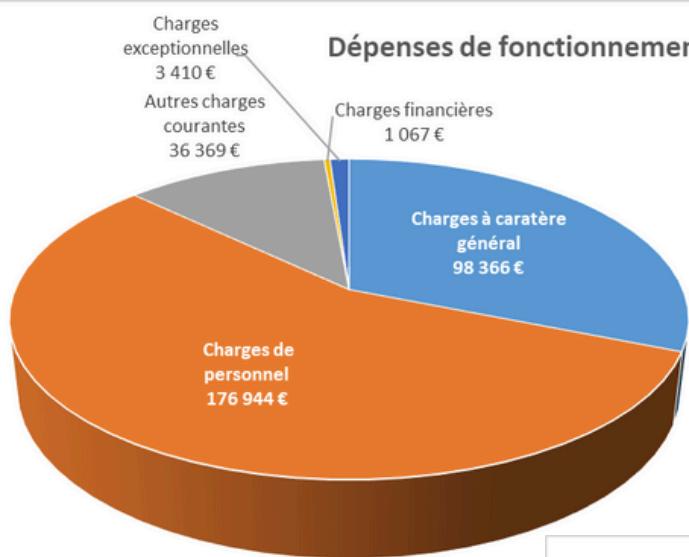
Montant des recettes 2023 des taxes communales

- Bâti : 176 €
- Non bâti : 3 496 €

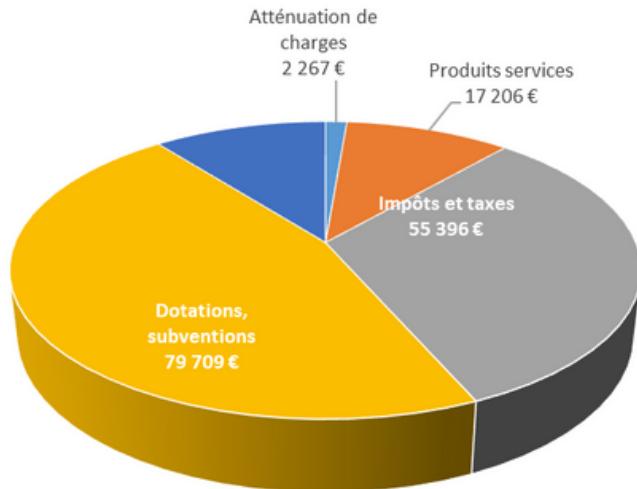
Ces taux n'ont pas évolué depuis 2013.

Budget principal

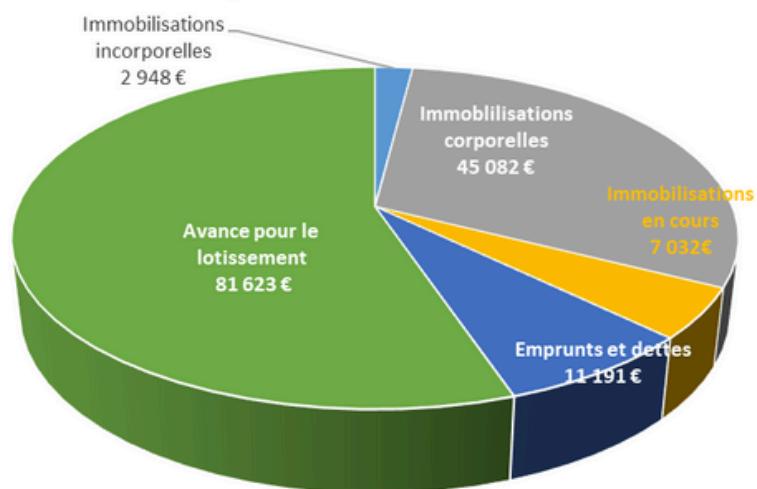
Titres et
mandats 2024



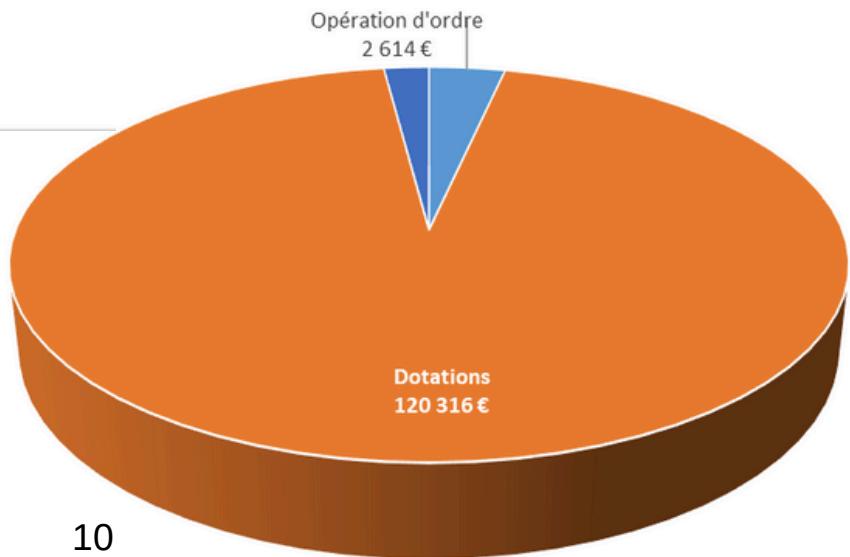
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



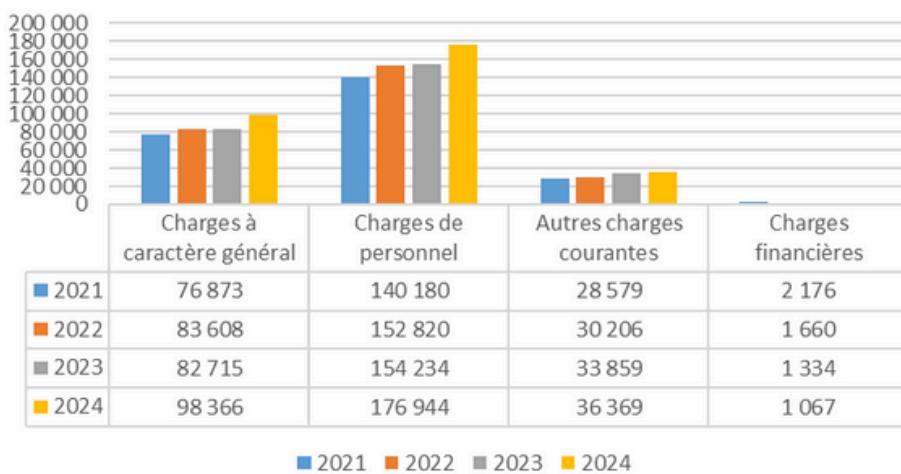
Evolution financière de la commune depuis 2021

Comme l'an passé, nous vous présentons l'évolution financière de la commune. Vous pouvez avoir ainsi les détails des dépenses complétés par nos explications.

Pour l'exercice 2024, on note une progression des charges de fonctionnement. Elle s'explique principalement par l'entretien des bâtiments, des dépenses exceptionnelles comme le dégazage de la cuve à fioul (2 806,20 €) son enlèvement (1 855,20 €) les analyses de puits et de terrain (710 €) ainsi que les achats de l'institutrice suite à l'obtention d'une subvention de 20 000 €.



Dépenses de fonctionnement
Têtes de chapitre



La mairie fait l'avance des équipements et matériels choisis par l'institutrice.

Elle reste dans l'attente du versement de la subvention.

Concernant les charges de personnel, le licenciement d'un agent communal entraîne le paiement des indemnités de licenciement et le chômage pendant 2 ans (11 050 € sur 2024 d'indemnités de licenciement + l'Allocation de Retour à l'Emploi (9 500 € ARE prévues sur 2025). Les collectivités territoriales ne cotisant pas à l'assurance chômage, ce sont elles qui supportent le paiement des indemnités et de l'allocation.

La prime pour le pouvoir d'achat a été votée pour les agents communaux.

A noter, la gestion des bulletins de salaires est externalisée (1 900 €) il convient également d'intégrer la participation de la commune à la police intercommunale (1 291,68 €) ces deux postes sont également affectés au chapitre "charges de personnel".

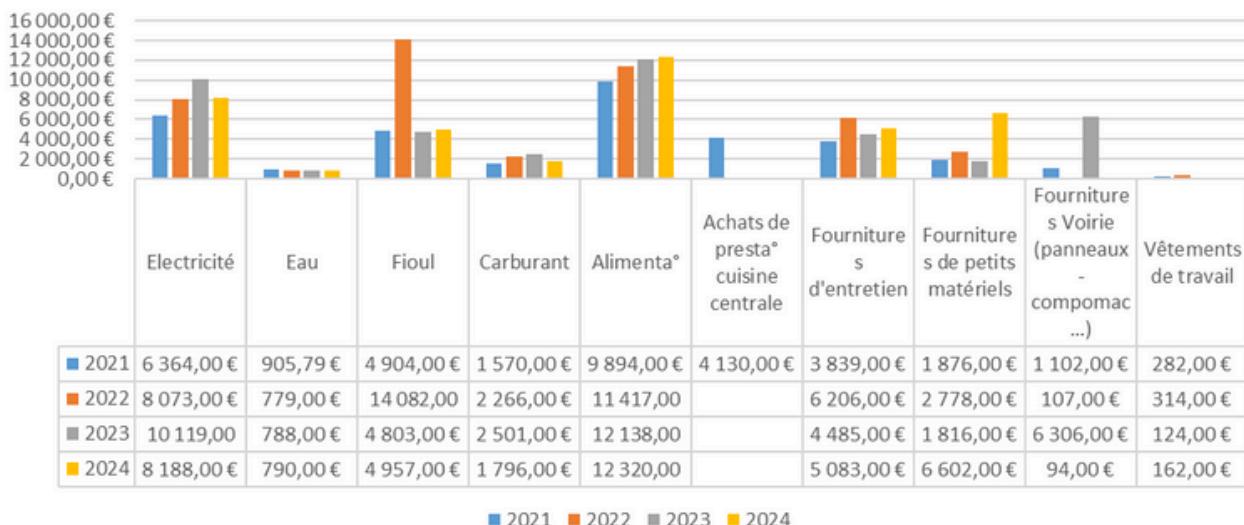
La masse salariale réelle des agents de la commune est de 38,32 % sur le budget communal.

Le poste électricité a diminué, le montant de 2023 était relatif à la crise énergétique, celui de l'eau est équivalent. Le Fioul affiche une légère différence de 154 € par rapport à 2023.

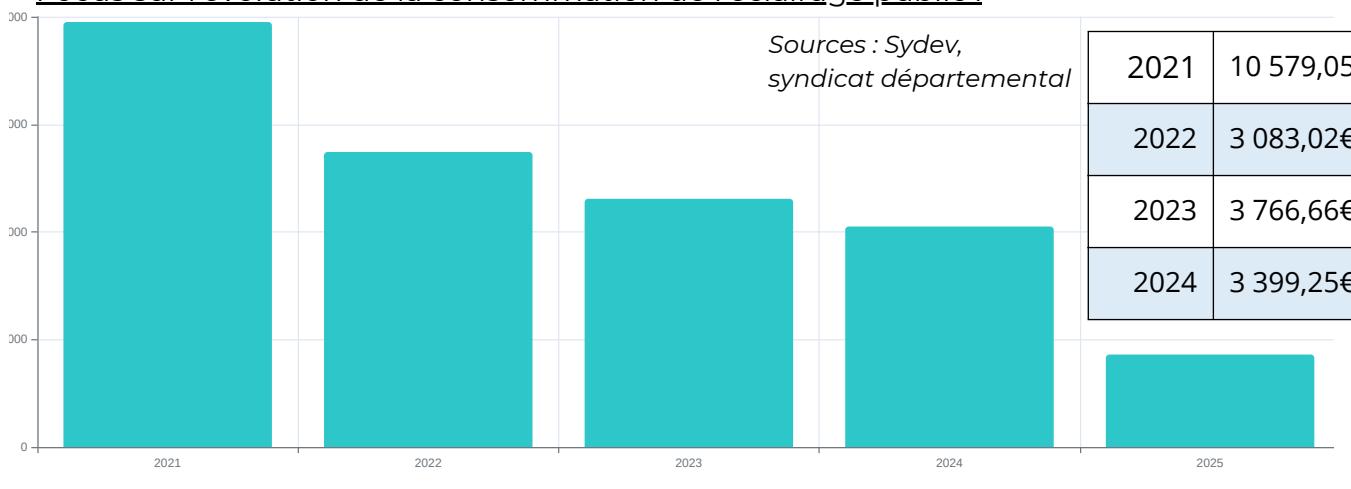
Malgré l'inflation de 2% en 2024, les achats alimentaires ont été maîtrisés seulement + 182 € par rapport à 2023 et le pourcentage en bio a permis à la commune d'obtenir le Label Etablissement Bio engagé.

Sur le poste "petits matériels", il s'agit principalement d'achats divers pour l'entretien des bâtiments communaux (école, cantine et salle des assos, arbustes pour les Floralies (subvention obtenue), de matériel choisi par l'institutrice dans le cadre de sa subvention (hôtel à insectes, mur d'escalade, matelas de réception, poufs) achat d'un projecteur LED pour l'église, d'un adaptateur et un antivol pour le microtracteur et la remorque, ainsi que les manges-debout mis à disposition des associations communales.

Combustibles et fournitures d'entretien
Tab. 1



Focus sur l'évolution de la consommation de l'éclairage public :



Sources : Sydev,
syndicat départemental

Coût éclairage public facturé par SYDEV abonnement inclus.

Par délibération du conseil municipal de février 2022, les horaires de l'éclairage public ont été abaissés à 21h, voté comme suit : 5 voix pour éteindre à 21h (voix du Maire), 5 voix pour éteindre à 22h et une voix pour éteindre à 21h30.

Le coût du poste "éclairage public" a significativement baissé malgré l'augmentation du coût de l'électricité.

Cette décision a eu également un impact sur la biodiversité nocturne.

L'année 2025 n'est naturellement pas complète, par conséquent, nous ne pouvons indiquer de chiffres

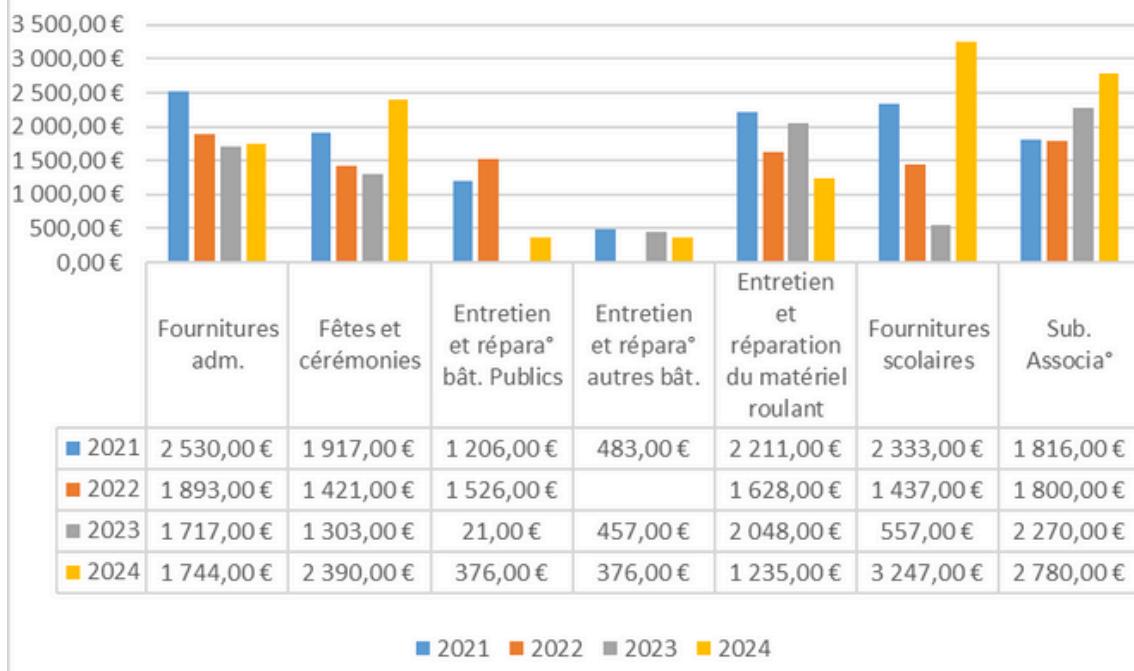
Sur le tableau suivant, tableau 2, ci-après

Fêtes et cérémonies : Pique-nique du 14 juillet, Repas des aînés, Gerbes commémorations et celle pour le Maire de Faymoreau, Brioches réunions assos et "Octobre Rose", cérémonie des voeux.

L'achat de vin a servi pour la cérémonie des voeux et le Label Bio Engagé en mars 2025.

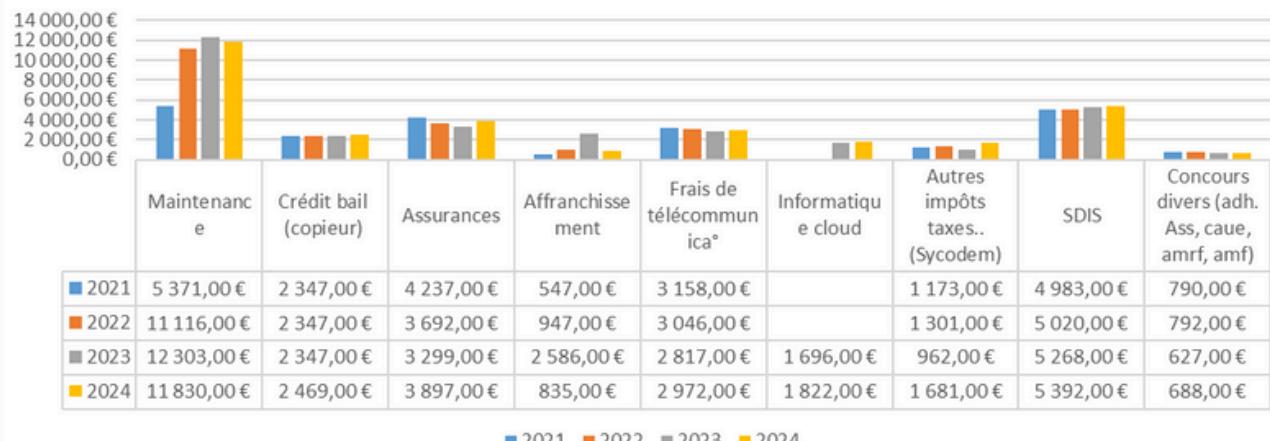
Budget des fournitures scolaires 1500 € auquel s'ajoutent les achats de la convention NEFLE pour 1 768,68 € subventionnés.

Fournitures entretien bât. Et matériel Roulant - Cérémonies - Subventions associa° Tab. 2



Maintenances et abonnements

Tab.3



En 2024, le Sycodem a augmenté la tarification des professionnels, d'où l'augmentation de 7,47 %.
(Détails sur le Procès Verbal de mars 2025 accessible sur le site de la commune).

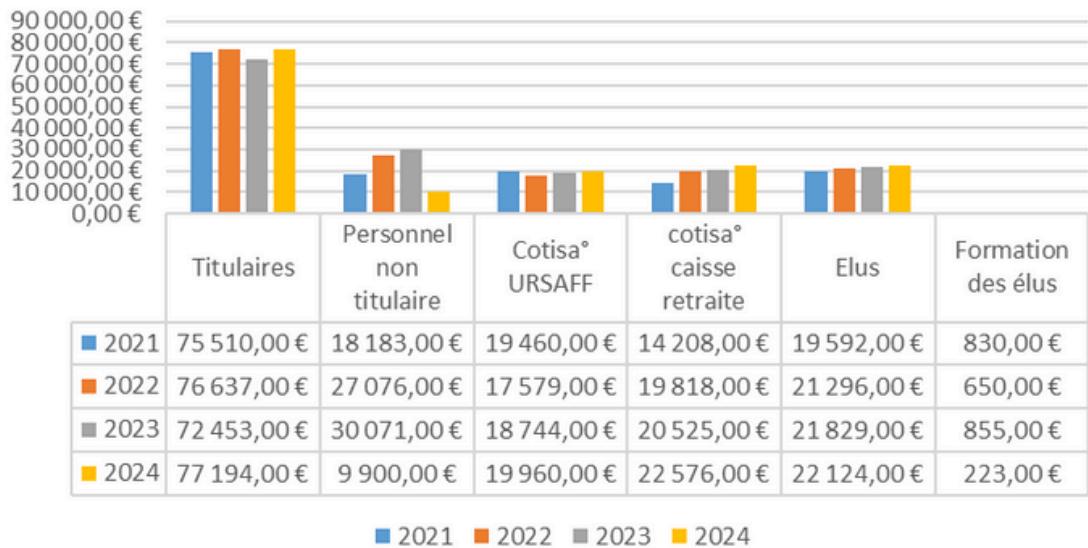
La suppression d'un point Sycodem de la commune avait permis de réaliser une économie de 340 € entre 2022 et 2023.

Cela a diminué l'impact de l'augmentation de 2024.

Compte tenu de la titularisation de l'agent d'accueil, le poste "personnel non titulaire" a significativement baissé.

Personnel et Elus

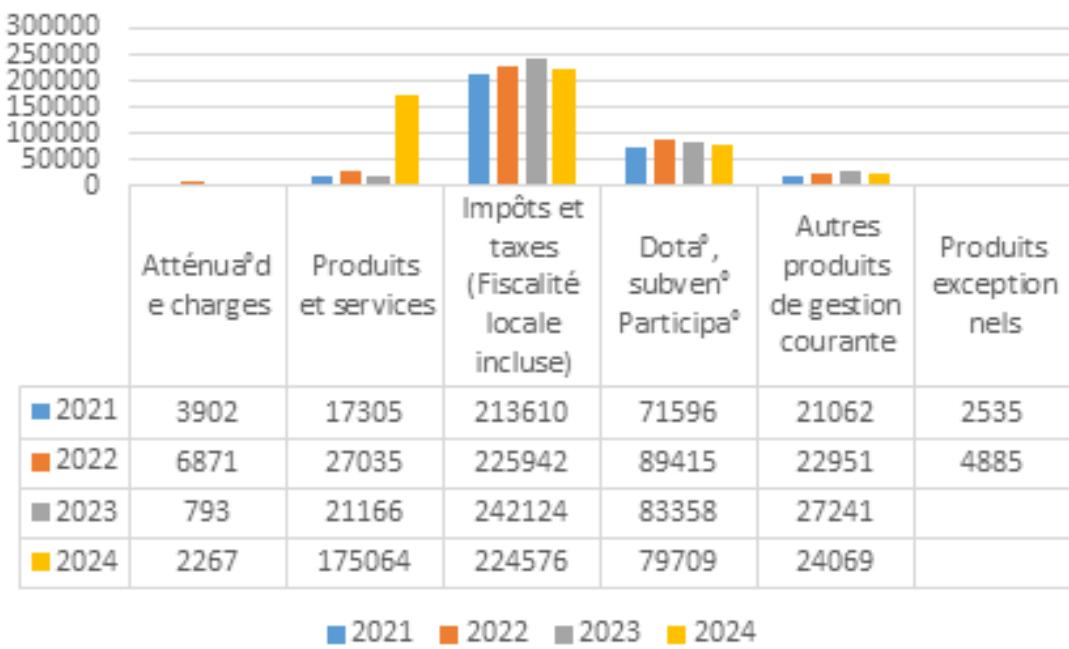
Tab.4



Nous avons réalisé des graphiques sur les 4 derniers exercices pour vous donner une vision instantanée des évolutions des différents postes. Nous espérons que cela vous permettra de suivre facilement les comptes de la commune.

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement



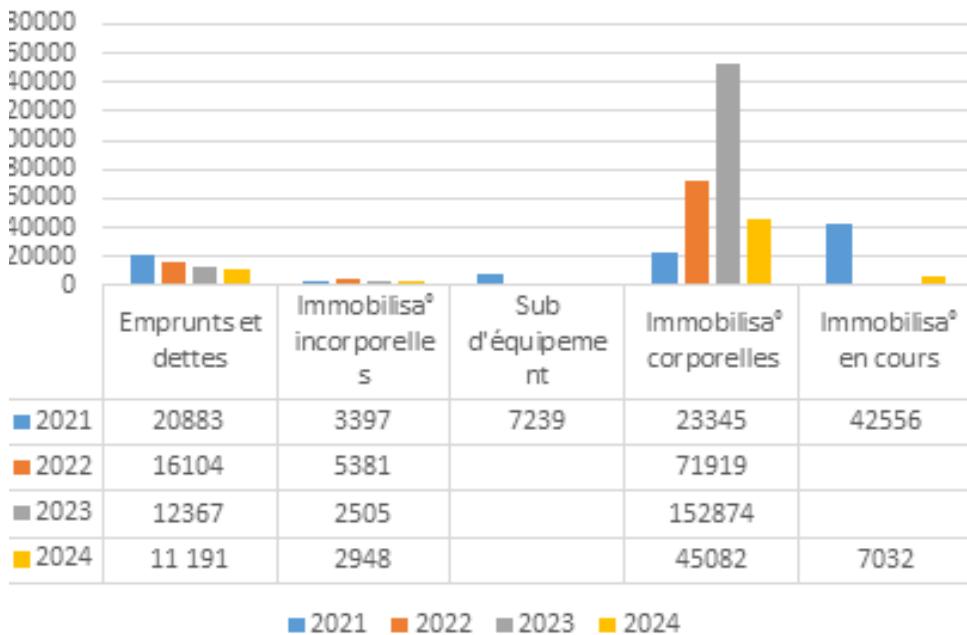
On constate une baisse des recettes (impôts et dotations).

Constat général pour l'ensemble des collectivités locales.

Vente de bois pour 232,50 €, l'occupation du domaine public par Orange 636,38 €, les services périscolaires (cantine) 15 343,60 €, le pique-nique 14 juillet 643 €, les locations du mini-bus : 565,62 €, de la salle du bois du roc, de la salle de danse, locatif : 4490 € et la vente tracteur agricole 18 358 €.

Recettes et dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement



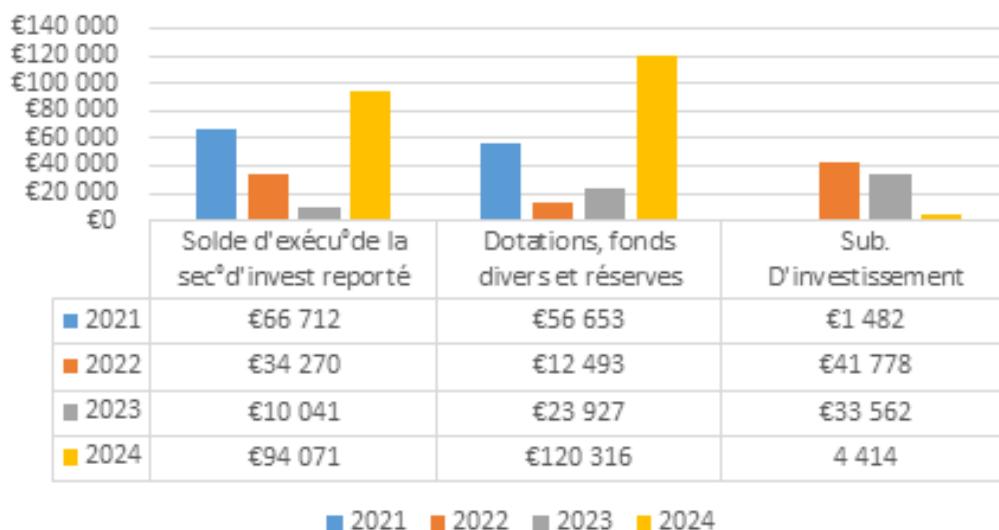
Dettes : Emprunt de 50 000€ de 2014 pour le Centre-bourg s'est terminé en juillet 2024.

Reste en cours emprunt de 2018 pour 150 000€ travaux de l'église qui s'achève en juin 2033, solde restant dû à : 62 570.19 €.

Cela va nous permettre d'aborder sereinement les investissements nécessaires sur les bâtiments de l'école et les locatifs.

Les immobilisations corporelles concernent les différents achats effectués, comme le tracteur Iseki + remorque 29 789 €, panneaux signalisation lieux dits + intramuros 2 442 €, Four (3 552 €) pour la cantine + structure, tableau interactif vidéoprojecteur école 6064 € (sub à venir), lave-vaisselle salle du bois du roc (2 652 €).

Recettes d'investissement



Cela concerne différentes aides, comme des "amendes de police", subvention du Département (4 056 €) Dotations et fonds divers : FCTVA, taxe d'aménagement (constructions neuves), excédents de fonctionnement capitalisé.

-Taxe d'aménagement 1 339 €

-Sortie de bien, matériel roulant : tracteur agricole.

Réalisations communales

Inauguration Label Territoire bio engagé

Un label qui valorise l'engagement commun des agriculteurs du territoire et de l'équipe municipale pour un environnement plus sain et respectueux.

Cette labellisation fait de notre commune la première de Vendée à obtenir ce double label.

Elle rejoint ainsi les 41 municipalités en France qui se sont engagées dans cette démarche.

Grâce à la distinction de Puy de Serre, d'autres communes de Vendée ont choisi également de travailler pour l'obtention du Label.

Notre commune s'engage et inspire les autres territoires... C'est une belle reconnaissance .

Nous remercions les agriculteurs de Puy de Serre et notre cantinière.



De gauche à droite : les conseillers municipaux Laurence Noblet, Jacky Guithon, Daniel David 2ème vice-président de la CCVSA en charge du PCAET (Plan-Climat-Air-Energie Territorial) Fanny Lemaire, Présidente d'Interbio des Pays de la Loire, Juliette Renault chargée de mission nutrition Interbio, Isabelle Rouillé Catherine Masson Soulard, maire de Puy de Serre, Muriel Mathé cantinière, Philippe Cadau 1er adjoint, Stéphane Guillou conseiller départemental.



Les producteurs locaux avec lesquels nous travaillons sont :

- Le jardin du soleil levant à Puy de Serre
- Graines Autise à Rives d'Autise
- Le fournil des lumières à St Maurice des Noues
- Les fraises Chaigneau à Foussais-Payré
- Yannick Porcher à Rives d'Autise

En Vendée, la communauté de communes du pays des Herbiers a obtenu seulement le Label pour 15.65% de sa surface agricole utile en bio.

Vous souhaitez plus d'information ? Il vous suffit de vous connecter au site de la commune, onglet "vivre et s'installer à Puy de Serre" puis "Labels et distinctions"

Réalisations communales

Salle du bois du roc



Nettoyage de printemps réalisé par les conseillers.

Vitres, gouttières, balayage... cela contribue en même temps à une vérification de l'état du bâtiment et à d'éventuelles réparations de dernière minute.

Le chemin d'accès au bloc sanitaire a été nettoyé par l'agent communal.



Nous poursuivons l'amélioration des services et la mise en conformité de la salle du bois du Roc. Un lave-vaisselle professionnel a été acquis, l'objectif est d'apporter plus de confort mais également de limiter la consommation d'eau.

L'installation électrique a été améliorée pour simplifier son utilisation par les locataires.

Réalisations communales

Salle du bois du roc

Nous avons également acheté de la vaisselle en complément du lave-vaisselle pour plus de commodité.

Un meuble a été récupéré gratuitement au collège de St Hilaire des Loges par Philippe Cadau. Il permettra le stockage de la vaisselle. Nous continuons à valoriser le réemploi, tant pour son impact écologique que pour le coût financier qu'il représente.



En 2024, nous avions procédé à une étude pour la mise aux normes de l'assainissement de la salle du bois du roc.

En 2025 l'assainissement a été fait.



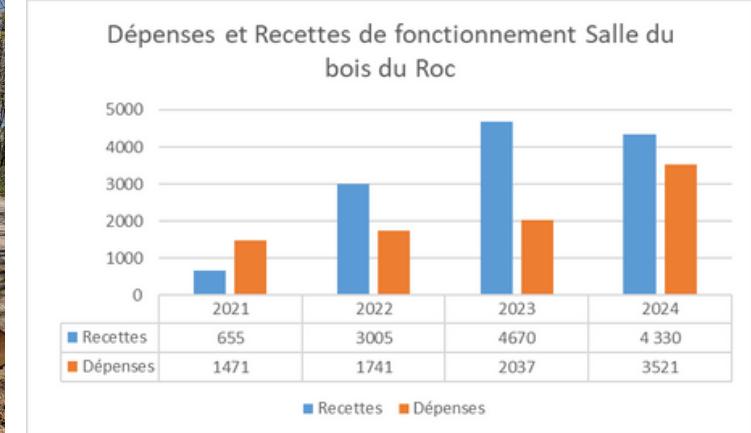
Pour sécuriser les alentours de la salle une entreprise est intervenue et a également éclairci la parcelle de sapins située avant la salle. Ce travail a été réalisé avec le concours de l'ONF.



Les personnes louant la salle sont en majorité hors commune, le conseil municipal a choisi de maintenir une différence tarifaire pour les habitants de Puy de Serre soit 70 € + 45 € la journée supplémentaire.

Par ailleurs, la gratuité de l'occupation de la salle est proposée une fois par an pour les EHPAD du CIAS de la communauté de communes Vendée Sèvre Autise à l'instar des associations communales.

Dans le cadre d'une location à la demi-journée en semaine un tarif différent a été décidé pour les écoles des communes limitrophes, les associations, EHPAD, soit 40 € la journée et 25 € la demi-journée.



Dans les dépenses, on trouve l'électricité, l'eau, la redevance du Sycodem, la maintenance du défibrillateur et les travaux d'entretien et d'aménagement.

L'augmentation 2024 est principalement due à l'étude de filière pour l'assainissement (990 €) et la redevance incitative Sycodem qui a évolué. (détail sur le procès verbal de mars 2025).

La salle du bois du roc est appréciée par tout le monde. Pour que nous puissions continuer d'en profiter, la participation de tous à son entretien est indispensable.

En 2024, nous avons eu 9 locations "commune" et 18 "hors commune". Ehpad, associations hors communes, écoles représentent 3 locations.

Le montant global des locations s'élève à 4 330€.



Réalisations communales

Création et mise à disposition d'une salle dédiée aux associations

Notre tissu associatif est riche et varié. Nous avons décidé de leur dédier une salle pour leurs différentes réunions et/ou manifestations.

Deux appliques à détection ont été installées pour sécuriser l'accès de la salle en hiver.

Un point d'eau a été créé afin de favoriser la convivialité. Il a été équipé d'un frigo, d'une cafetière, d'une bouilloire et d'un micro-ondes (tous ces appareils sont des dons).

Deux canapés, une table basse, un tapis, le papier peint sont également des dons. Le tableau pour les réunions est du réemploi.

Des placards fermés sont à la disposition des associations.



Offrir un espace dédié aux bénévoles qui oeuvrent pour dynamiser notre village, nous semblait indispensable. Ce lieu, nous le voulions convivial, nous espérons qu'il sera régulièrement occupé.

Sécurité des personnes : installation des feux récompenses

Le conseil municipal a souhaité compléter les dispositifs de sécurité pour diminuer la vitesse des véhicules dans le centre bourg.

Après les ralentisseurs, deux feux récompenses ont été installés sur les rues du bois du roc et de la gâtine.

Ces deux feux ont été subventionnés à 80 % le reste à charge de la commune est de 3 662 €.

Leur installation nécessite des particularités techniques : une route droite permettant la prise en compte de la vitesse du véhicule pour un changement de couleur du feu.

Ces feux fonctionnent par énergie solaire, ils n'impacteront donc pas la facture de l'éclairage public.

Il n'est donc malheureusement pas possible de déployer ce système sur les autres routes du centre bourg.



Le pylône téléphonique mobile

Il est en service depuis novembre. Ce pylône a été mis en place grâce au programme New Deal, sollicité au début du mandat. Dans ce cadre, il bénéficie de l'ensemble des opérateurs téléphoniques (Orange, SFR, Bouygues, Free) permettant ainsi de ne pas multiplier les antennes.



Panneau pour l'affichage public

Cette mise en place à un endroit stratégique permet aux associations du territoire au sens large de communiquer sur les manifestations qu'elles organisent tout au long de l'année.



Réalisations communales

Fleurissement, embellissement et biodiversité



Des fleurs, des fleurs et encore des fleurs... notre centre bourg, notre cimetière se parent de couleurs tout au long de l'année pour le plaisir des yeux.

Les graines sont recueillies après les floraisons par notre agent communal qui prépare de nouveaux espaces de fleurissement.

Des abris chauve-souris et deux cabanes à mésanges ont également été installés en complément des hôtels à insectes mis en place l'an passé.

Installation de mobilier urbain dans le cimetière et sur le territoire

Après la création d'un jardin du souvenir, nous avons souhaité installer des fauteuils et un banc à différents endroits du cimetière pour que les personnes puissent prendre le temps de se reccueillir auprès de leurs proches. Un banc a été également positionné sur la place St Loup, en face de l'église. Un aménagement paysager est en projet en collaboration avec l'un des propriétaires de la place.

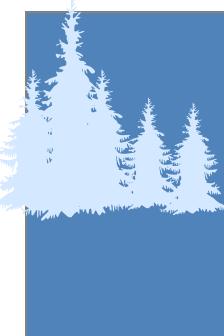
Ce mobilier a été choisi en premier lieu pour nos aînés, pour également faciliter l'entretien de ce lieu de recueillement. Le choix de la couleur des sièges a été voulue afin qu'elle s'harmonise avec celle des portails du cimetière et des portes de l'église. Cela permet également de mieux les repérer.



Centre de formation Puy de Serre

Cette année, 132 agents, contre 57 l'an passé sont venus dans notre commune pour participer aux formations organisées par notre secrétaire de mairie.

La proximité est toujours autant appréciée, elle constitue un véritable atout pour cette initiative et apporte une vraie notoriété à notre commune.



Formations 2025

Thèmes	Agents
L'accueil d'un enfant présentant des difficultés de comportement	Atsem, agent périscolaire, responsable de service, animateur, animatrice
Le harcèlement entre enfants : agir en tant que professionnel	Atsem, agent périscolaire, responsable de service, animateur, animatrice
La législation funéraire	Administratif, agents accueil, SGM (secrétaire générale de mairie)
La réglementation des cimetières	Agent d'accueil, SGM, responsable de service population
La gestion de l'inventaire et du patrimoine dans le cadre de la M57	SGM, DGS (directeur -trice général-e des services), agent en charge du portefeuille patrimoine
Les fondamentaux de l'entretien des locaux	Agent technique, agent entretien, responsable de service
La conduite du projet éducatif de la restauration scolaire et de la pause méridienne	Agent et responsable de restauration collective
Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines	SGM, DGS, responsable de service
L'initiation aux marchés publics	SGM, DGS, agent en charge de dossier de marchés publics

Formations 2026

FORMATIONS EN UNION / CNFPT - PREVISIONNEL 2026

La Gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil

La rédaction et le contrôle des actes administratifs (délibérations, arrêtés, décisions)

Communication par canvas, power-point, teams, doc, google...

LE HARCELEMENT ENTRE ENFANTS AGIR EN TANT QUE PROFESSIONNEL : GROUPE 2

L'ACCUEIL D'UN ENFANT PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS DE COMPORTEMENT : Groupe 1

L'ACCUEIL D'UN ENFANT PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS DE COMPORTEMENT : Groupe 2

Formations des élus, formation des aînés



ELUS	FORMATION	FINANCEMENT
Marie-Dominique VERDON	Comprendre le budget	130 €
Sébastien GRAS	Législation funéraire Comment définir la politique de communication de la commune à travers les réseaux sociaux	130 € 130 €
Philippe CADAU	Gestion d'une collectivité en période électorale	140 €
Catherine MASSON SOULARD	Comprendre le budget Législation funéraire Maire, dirigeant d'une équipe d'agent et d'élus DERUMAC créé en 2021 Partenariat de l'Association des Maires Ruraux de France et de Sciences Po Lyon Formation pendant 4 ans*	130 € 130 € 130 € ELUE 2600 € DIF ELU 2000 € Commune 6400 €

**Maîtriser les essentiels du mandat et de la gestion locale,*

Etre en capacité d'agir pour le développement de son territoire en intégrant les spécificités de la ruralité.

Développer ses compétences en communication,

Rédaction et soutenance du mémoire.

Détails du programme de la formation DERUMAC accessible : <https://www.sciencespo-lyon.fr/formations/diplomes-detablissement/derumac/>

La maison des communes située à la Roche sur Yon dispense également des formations, elles sont généralement d'une ou deux ou de trois jours suivant le sujet.

La Loi Engagement et Proximité promulguée le 29 décembre 2019 renforce cet aspect (Art. 105 et 107) en rendant obligatoire la formation des élus. Cet aspect a été renforcé sur le projet de loi du Statut de l'Elu.

Le budget annuel pour la formation des élus est une dépense obligatoire

Le budget annuel pour la formation des élus est une dépense obligatoire. Leur financement est complété par le "DIE Elus" et parfois, par les élus eux-mêmes.

Augmenter la formation des élus et des petites communes en particulier est un réel enjeu.

Formation numérique pour les aînés

Un atelier numérique animé par l'ASEPT et proposé par le Kiosque de Benet a débuté en novembre dernier.

Il s'agit d'une initiation à la tablette et au smartphone pour les seniors débutants. Elle se déroule sur 10 séances de 2h, à raison d'une séance par semaine.

L'atelier est entièrement gratuit pour les participants.

Cette formation qui accueille 9 personnes : 2 St-Hilaire de Voust, 1 Antigny, 1 La Chataigneraie, 2 Loge Fougereuse, 1 Breuil Barret, 1 Rives d'Autise, 1 Puy de Serre. Au total, 5 femmes et 4 hommes y participent.



Réalisations et animations communales

Inauguration passage Louisette Rouet

Une inauguration émouvante que celle du passage Louisette ROUET. Elle a rassemblé sa famille, ses amis, les personnes qui l'avaient cotoyée, membres de l'amicale laïque, enfants qui avaient participé aux cours et spectacles de danse.



Conteur Jérôme AUBINEAU



Dernière présidente de l'amicale laïque
Colette BRAUD MALLET



Jean-François, Christophe, Kitty ROUET, Catherine MASSON SOULARD, Thierry ROUET, Caroline MENEFILE artisan d'art, Philippe CADAU, absente de la photo
Sandrine ROUET

Louisette ROUET a marqué notre territoire.

A partir de 1959, elle a dirigé l'école de danse de notre village bénévolement, pendant plusieurs décennies, sous l'égide de l'amicale laïque, ou plus exactement l'éveil à la danse, où seule l'adhésion à l'amicale était demandée aux parents.

L'éveil à la danse de Madame ROUET reconnue bien au-delà de Puy de Serre n'était pas une simple activité de loisir. C'était une école respectée pour la qualité de son enseignement, et qui a su faire rayonner notre commune grâce à ses cours, ses spectacles, ses concours, parfois même à l'échelle régionale.

Louisette a guidé ses élèves sur le chemin de la danse, les faisant progresser, concourir, s'épanouir. Bien au-delà des pas et des scènes, elle leur a transmis l'amour de l'art, le goût de l'exigence et le sens de l'élégance dans chaque geste.

Ce passage n'est pas seulement un lieu : il est un symbole. Un trait d'union entre les valeurs de l'éducation, de la culture, de l'engagement bénévole mais surtout de l'histoire humaine d'une femme qui a tant donné à sa commune et qui a tant donné aux enfants.

Intervention de Colette Braud

En 1978, l'éveil à la danse fonctionnait depuis une vingtaine d'année. En juin dernier nous avons inauguré le passage Louisette Rouet. Colette Braud, dernière présidente de l'amicale laïque a accompagné Louisette pendant de très nombreuses années.

Nous vous présentons ici, son intervention lors de cette inauguration.

" Louisette m'a raconté qu'elle avait pris goût à la musique classique lorsqu'elle était à l'école normale.

A Puy de Serre, tout a commencé en 1959, j'avais 5 ans, quand la jeune institutrice Louisette Rouet intéressée par la musique et la danse a fait partager sa passion aux élèves de Puy de Serre.

Pendant 56 ans son objectif n'a pas changé : elle a offert bénévolement et avec beaucoup de patience, aux enfants en milieu rural, l'art de la musique et de la danse comme moyen d'expression corporelle.



Les premières années, elle entraînait les enfants de Puy de Serre le soir après l'école et le jeudi. Les filles qui ont dansé avec elle à cette époque se souviennent des tutus longs, des tutus courts, des chaussons rythmiques à lacets, des chaussons pointe, les lutins, la danse du sabre, la danse du feu, etc...

Le spectacle avait lieu ici, dans la cour. Nous dansions en plein air, c'était la fête des prix. Puis une scène a été installée sous le préau devant la cantine, avec des branchages en guise de coulisses, on utilisait les moyens du bord, on était à l'abri et les spectateurs étaient assis sur des bancs.

A cette époque, il y avait 5 classes, 150 enfants scolarisés sur la commune. Puis le collège de St Hilaire des Loges a été créé et rapidement il n'y avait plus que 3 classes à Puy de Serre.

Le spectacle avait lieu ici, dans la cour. Nous dansions en plein air, c'était la fête des prix. Puis une scène a été installée sous le préau devant la cantine, avec des branchages en guise de coulisses, on utilisait les moyens du bord, on était à l'abri et les spectateurs étaient assis sur des bancs.

A cette époque, il y avait 5 classes, 150 enfants scolarisés sur la commune. Puis le collège de St Hilaire des Loges a été créé et rapidement il n'y avait plus que 3 classes à Puy de Serre.

La municipalité de l'époque avec l'aide de bénévoles a réaménagé le préau avec fermeture côté Est et mis une cloison mobile qui sert à fermer le premier préau.

L'amicale était déjà bien active sur la commune depuis 1949 : M Poujaud, directeur président de 1949 à 1959, Joseph Rouet, directeur, président de 1960 à 1981, Louisette Rouet, présidente de 1982 à 1983. J'ai pris le relais de 1984 à 2016 (date de la dissolution de l'amicale).

L'amicale avait pour but de regrouper tous les amis de l'école publique et d'organiser toutes activités au profit des écoliers.

Les diverses activités ont évolué sans cesse : kermesse, bal, concours de belote, voyages, lotos, etc...

Offrant un dictionnaire à chaque écolier sortant du CM2, jouets de Noël aux enfants, classes de neige, etc...

De nouvelles activités étaient offertes : initiation musicale pour les écoliers de 1974 à 1984, Handball de 1968 à 1982, Tennis de table de 1976 à 2010.

L'amicale a permis d'aménager :

Salle de danse avec 7 m² de miroirs, linoléum, puis parquet flottant, achat de matériels (magnétophone, puis lecteur CD, petite sono assez puissante pour les cours et les répétitions. Salle de spectacle podium avec coulisses, tables et chaises avec leur chariot de rangement.

En 1976, nouvelle étape, l'Eveil à la Danse a commencé à intéresser des jeunes de tous les cantons des environs et des Deux-Sèvres.

Tous les ans, Louisette avait de nouvelles pour son gala : nouvelles musiques, nouvelles chorégraphies, nouveaux costumes, nouveaux décors. Tous les enfants, filles et garçons, qui ont dansé avec elle, se souviennent : les princesses, les fées, la chèvre de M Seguin, la mer, les crevettes, les animaux de la basse cour, la forêt, la pluie, la terre, les costumes, les décors, les accessoires, etc...

Alors, en route les bénévoles !

Allo Évelyne, pour les magnifiques décors !

Allo Colette, pour les costumes !

Les amicalistes bénévoles se souviennent des soirées à préparer la salle. La tâche était immense : cloisons, podium, gradins, faire le noir dans la salle. Il fallait aussi tenir la buvette, la pâtisserie, etc....

Avec beaucoup de patience, en donnant beaucoup de son temps, Louisette a fait rêvé plus d'un millier d'enfants en faisant partager l'art de la danse et de la musique.

Elle aimait être entourée d'enfants.

Elle ne laisse que de bons souvenirs

La danse à Puy de Serre, c'était toute sa vie !

Merci à la commune de lui rendre hommage.

Colette Braud

Jérôme Aubineau, conteur vendéen, a lui aussi évoqué Louisette.....

Un chemin pour Louisette...

Dans la vie, qu'importe la destination...

Ce qui compte c'est le chemin.

On ne pouvait imaginer plus bel hommage que d'offrir à Louisette.... un passage, chemin
Ce chemin buissonnier, tout près de l'école,
à quelques pas de danse de, la salle des miroirs
aux silhouettes..
la salle d'éveil à la danse... à quelques pas du ciel.

Un chemin **Louisette Rouet**, pour celle qui en a ouvert tant, pour cette passeuse de rêves
qui a montré la voie à des générations d'enfants.

Un passage pour les idiots sages...

Louisette, toi qui nous a fait la courte échelle à la sortie de l'enfance, pour nous aider à prendre notre envol... Petites chenilles timides devenues papillons colorés.

Combien sommes nous à te devoir un peu de ce nous sommes ?

Si j'ai suivi le chemin des histoires et du spectacle, c'est parce qu'une femme aux mains de lumière m'a offert la confiance, a cru en ce petit garçon qui ne croyait pas en lui...

Regarde, Louisette...

Toutes ces graines que tu as semées, toutes ces âmes, toutes ces graines de sésame, vont fleurir ici, sur ce chemin et faire danser la vie.

Chem, chem, cheminée...

Chem, chem, chem, cherra...

Dans la vie, il y a un chemin pour chacun.

Un chemin de table pour les gourmands,
Un chemin des dames pour les messieurs,
Un chemin creux pour ceux qui ont faim,
Aux chasseurs, un chemin faisant,
Aux nourrissons, la voie lactée,
Aux avocats, le droit chemin,
Un chemin carrossable pour les royalistes,
Un chemin sans issue pour les indécis,
Un ch'ti ch'min pour les nordistes,
Un chemin de fer pour les cheminots...

Et à **Puy de Serre**, un chemin **Louisette Rouet**.

Un passage de cœur...

Un chemin bonheur. Heureux les promeneurs et les enfants qui vont l'emprunter...

D'ailleurs, si un jour, un enfant s'y aventure, qu'il sache qu'il suit les pas d'une femme qui a toujours cru que chaque enfant portait en lui une lumière, et qu'il suffisait parfois... d'un mot doux, d'un mot juste, ou d'un pas de danse... pour qu'elle s'allume.

Le chemin Louisette Rouet

...un chemin magique....un chemin de lumière

" Ce petit chemin qui sent la noisette"

Est le chemin des poètes

Merci Louisette



Réalisations et animations communales

Juillet : Repas traditionnel du 14 juillet (préparation et dégustation) décentralisé au prieuré de Foussais Payré



Nous avions débuté les préparatifs du repas le dimanche en fin d'après-midi au bois du roc. Membres du conseil, conjoints, habitants de la commune étaient présents pour la pluche de pommes de terre.



Un premier contact téléphonique avec le sous-préfet au sujet de l'arrêté du Préfet, nous a conforté pour le maintien du repas sur le site du bois du roc.

Mais.... Madame le Maire a reçu un message du sous-préfet dimanche à 19h, si le niveau risque incendie "élevé" était passé à "modéré", le Préfet avait maintenu l'interdiction de manifestation à moins de 200 mètres des forêts.



Un plan B avait été prévu quelques jours plus tôt, Jean Louis MATHIEU avait sollicité le maire de Foussais Payré.

Grâce à l'accueil de la commune de Foussais, le 14 juillet de Puy de Serre serait maintenu mais délocalisé. Un grand merci au maire Jean-Marie ARNAUDEAU !

Déménagement le soir même pour être opérationnel le lendemain. Pancarte, message sur intramuros et textos adressés aux participants pour les informer du changement de lieu.



Cette année, une animation vous avait été proposée en complément du repas. L'association la Goulée d'Ev a présenté les danses vendéennes traditionnelles et a fait participer les convives de l'assemblée.

Nous remercions les cuisiniers, Jean-Louis MATHIEU et Sébastien GRAS.

Les conseillers et leurs conjoints, Laurence, Evelyne, Marie-Dominique, Jérémie, Philippe, Catherine, Robert, Gérard, Betty, Régine, Nadine, et aussi Marie-Andrée METAIS pour sa rapidité à la "pluche des patates".

Le repas du 14/07/2025 même s'il a été délocalisé, a rencontré un franc succès avec un total de 136 repas. 122 adultes et 14 enfants.
106 Moules frites et 30 Jambon frites.



Réalisations et animations communales

La Joséphine soutenue par la mairie et organisée par l'association ViCS

2025, était la 11ème édition de la Joséphine.

Pour Puy de Serre, il s'agissait de la 3eme édition organisée sur le territoire pour lutter contre le cancer du sein.

Comme à l'accoutumée cette marche s'est clôturée par un moment de convivialité dans la salle du conseil de la mairie avec brioche, jus de pommes ou boissons chaudes.



Cérémonie du 11 novembre

A l'occasion du 107è anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 plus de 25 personnes se sont réunies autour du monument aux morts pour rendre hommage aux combattants de Puy de Serre morts pour la France.



Atelier de décoration de Noël

Cette année, nous avons décidé de mettre en place cet atelier suite à une demande d'une habitante. C'était une bonne idée ! Jean Marie Acquistapace nous a donné ces personnages, nous le remercions chaleureusement pour ce don.

Des lutins-bénévoles se sont réunis pour en raviver les couleurs.

Une petite troupe sympathique qui va oeuvrer pour embellir notre village à l'occasion des fêtes de fin d'année. Merci à elles !



Chantal, Linette, Marie-Andrée, Jocelyne, Sylvie et Philippe qui prenait la photo

Evelyne, Jean Claude et Mathilde sont venus renforcer l'équipe

Réalisations et animations communales



Repas des aînés

Jean-Louis MATHIEU s'y était engagé l'an passé : couscous pour nos aînés assisté par notre cantinière Murielle MATHE l'intégralité du repas a été réalisé par les deux cuisiniers et comme les années précédentes, les membres du conseil étaient présents, Evelyne, Marie-Dominique, Laurence, Catherine, Philippe, Jean-Louis, Jérémy et Jacky pour le service avec Emmanuel JOURDIN, l'agent communal et l'association Humour et Musique pour animer l'après-midi ainsi que Jean-Louis MALLET.

Ce repas est toujours très apprécié par l'ensemble des participants.

Nicolas BOUVIER est passé pour la prise de photos et a réalisé une vidéo, visible sur le site internet : [ACCUEIL > MAIRIE > NOTRE TERRITOIRE > LA COMMUNE EN VIDÉOS](#)



Achat de matériels techniques

Le tracteur agricole ne permettait pas de réaliser tous les travaux que doit effectuer notre agent technique.

Acquis en 2015 pour la somme de 19 500 € HT. Il a été revendu 18 000 € TTC en décembre 2024. Un micro-tracteur a été acheté pour 19 000 € HT, complété par un broyeur (2 275 € HT), une remorque (2 389 € HT) celle-ci pouvant également être tractée par le fourgon de la commune. Nous avons choisi d'ajouter une benne galva (499 € HT) pour une parfaite polyvalence.

Tous ces achats constituent des investissements.

Ils permettent un confort de travail, une diminution de la fatigue de notre agent, mais aussi un réel gain de temps. Précédemment, l'agent réalisait la tonte du centre bourg en 3 jours, aujourd'hui ce travail est effectué en une journée seulement.



Réalisations et animations communales



Entretien de la voirie

La commission Voirie poursuit son plan pluriannuel d'investissement.

En 2025, plusieurs routes du territoire communal ont été en partie ou totalement refaite suivant leur état et le coût de l'investissement. Nous avons continué la réfection de la route de la Jolivetière. Après avoir débuté la partie qui dessert le hameau, nous avons réalisé le "milieu" de la route et fait élargir le virage pour plus de sécurité.

La partie la plus abimée de La Vergne et le lotissement « Le Sablon 1 » ont été totalement refaits. L'affaissement au niveau du carrefour du barrot/du breuil a été totalement supprimé.



Lotissement Le Sablon 1



La Vergne



La Jolivetière, avec l'agrandissement du virage pour sécuriser les croisements.



le carrefour Barrot/Le Breuil



La pénotière

Remplacement des panneaux de lieux-dits et directionnels

Les panneaux d'entrée de bourg étaient très vétustes, s'agissant de la première image lorsque nous arrivons dans notre commune, leur changement nous semblait important.

Nous les avons complétés par de nouveaux panneaux indiquant les bâtiments, équipements incluant des pictogrammes et dessins originaux rappelant notre volonté de fleurissement de notre commune.



Réalisations communales en partenariat avec la communauté de communes Vendée Sèvre Autise

Juillet : Atelier Linographie

Organisé par le service culturel de la CCVSA, une dizaine de personnes étaient présentes pour découvrir ou redécouvrir la pratique de la Linographie proposée par la Commission Culture de la Communauté de Communes en juillet.

Cette année nous avons également eu la présence du Vice-Président en charge de la culture Christian HENRIET ainsi que de la nouvelle responsable du service culturel Amandine LARIVIERE.

Cette activité permet de découvrir les métiers d'art. Elle est animée par une artiste du territoire Charlotte PIEDNOIR.



Cinéma en plein air en partenariat avec la commune de Faymoreau

Grâce à un partenariat avec la commune de Faymoreau, les habitants ont pu bénéficier pour la première fois de l'animation cinéma en plein air proposée par la communauté de communes Vendée Sèvre Autise. Plusieurs courts métrages de pays et de thématique différentes, et un vote des spectateurs à l'issue des projections.

Cette soirée s'est clôturée par le verre de l'amitié offert par les deux communes.



Martial MILLET, maire de Faymoreau,
Catherine MASSON SOULARD, Christian HENRIET vice président de la CCVSA Culture

Projets en cours de réalisation

Terrain multisports

Les subventions demandées pour le city Park ont été accordées avec un an de retard. L'espace choisi pour son implantation est celui qui accueillait historiquement le terrain de foot et de boules de la commune.

Ce terrain en zone constructible jusqu'en 2019 a la particularité d'être sur le territoire de St Hilaire de Voust bien qu'il soit la propriété de Puy de Serre.

Le Plan Intercommunal d'Urbanisme du Pays de la Chataigneraie a modifié son zonage en le passant en zone agricole.

Une demande de modification a été faite par la municipalité afin de modifier le zonage et permettre le maintien historique de l'usage de ce terrain.

Cette demande a été acceptée par le bureau communautaire, reste maintenant à laisser le temps administratif se dérouler...



Rénovation de l'école

Les phases d'études sont pratiquement terminées, nous en sommes à la rédaction du programme. Ce projet a été un temps suspendu compte tenu des évènements internationaux.

Cette rénovation est importante à plusieurs titres : sa mise aux normes pour limiter son impact énergétique et l'optimisation de l'ensemble de sa surface pour en multiplier les usages.

Ce projet est également financièrement impactant, le temps de la réflexion était donc primordial.

A ce jour, nous n'avons plus qu'un seul emprunt qui se finira en 2033 (église voir page 9). Notre commune peut donc lancer un nouveau projet d'investissement sereinement.

Les locatifs de la rue de la Vendée

La toiture a été refaite, il convient maintenant de réaliser une réhabilitation intérieure. En effet, de nombreux désordres avaient été constatés au niveau de la MAM rendant la présence des enfants problématique pour leur santé.

La crise du logement qui touche notre territoire va nous permettre de monter un solide dossier pour l'obtention de subventions.

Lotissement Sablon 2

Le lotissement du Sablon 2, finalisé en 2017 comportait initialement 7 lots. Deux terrains ont été réservés dès que les ventes ont été ouvertes.

En 2022, deux des cinq terrains restants avaient été vendus, trois restaient encore disponibles.

En mai 2024, le conseil municipal a décidé de proposer ces derniers lots à 1 € m² sous conditions ; les 3 compromis ont été signés en septembre 2024.

L'installation de la fibre à l'école

Une étude est en cours pour l'installation de la fibre à l'école des 4 vents. Une demande a été également faite pour qu'un accès wifi public soit disponible pour les salles des associations et de spectacle. Sécuriser l'accès d'internet de nos enfants et toujours faciliter les activités de nos associations.

Mise aux normes des ERP (Etablissements Recevant du public)

Les salles, du bois du roc, de spectacle, de danse, des associations doivent être aux normes. Ces mises en conformité (Diagnostic, rédaction de notice de sécurité, d'accessibilité, de plans) seront transmises au SDIS (pompiers).

Ecole des quatre vents

Puy de Serre

Cette année, l'école des Quatre vents accueille 15 élèves du CE1 au CM2. L'équipe pédagogique est constituée de Karine Fallourd, directrice et enseignante, Morgane Boussat, en charge de la classe les lundis et les journées de décharge de direction, Marie-Hélène Berger, ATSEM et Géraldine Giron, assistante pour les élèves en situation de handicap.

Le thème choisi cette année pour le RPI est « la rencontre » :

- Nous partons donc chaque semaine à la rencontre de notre environnement proche en faisant classe dehors les vendredis après-midis.

- La classe accueille tous les jeudis, de novembre à avril, deux intervenantes : Dominique Texier-Mion pour des débats philosophiques et Marie-Hélène Bernard de l'association Lire et Faire Lire.

- Nous organisons des matinées communes avec l'école de Faymoreau pour créer du lien entre les élèves du RPI. En septembre-octobre, nous avons participé aux séances d'aisance aquatique au bassin mobile de Rives d'Autise. Tous les élèves du CP au CM2 ont pu bénéficier de ces séances.

- Nous avons participé au cross de Saint Hilaire des Loges organisé par les écoles du secteur.

Cela nous a permis de rencontrer les élèves des écoles de Mervent, Xanton-Chassenon, Saint Hilaire des Loges, Rives d'Autise et Foussais-Payré ainsi que les 6ème du collège. Ces rencontres permettent aux CM2 de se familiariser avec les 6ème du collège et les CM2 des autres écoles. Deux autres rencontres sportives sont prévues au cours de l'année (danse et athlétisme).

- Nous rencontrerons également nos aînés dans un projet avec l'ehpad des Moulinottes de Saint Hilaire des Loges. Notre premier échange aura lieu en décembre autour des chants de Noël.

- La rencontre avec les arts et la culture se fait en lien avec nos préparations de dictée qui nous font découvrir des éléments culturels de pays étrangers (ex : la Grande Muraille de Chine, le Taj Mahal...). Nous avons également rencontré une enseignante de l'école de musique de Saint Hilaire des Loges venue nous présenter le violoncelle le lundi 10 novembre dernier. Nous participons également à divers projets : « Ecole et cinéma » avec lequel nous irons voir trois films dans l'année au cinéma de La Chataigneraie et « Les Incorruptibles » qui est un concours de lecture. Enfin, nous irons voir un spectacle à l'Espace René Cassin en avril, un autre à La Tardière organisé par le Conseil Départemental et nous avons assisté au spectacle « Les recycleurs de sons » organisé par le SYCODEM en novembre.

Nous partirons à la rencontre d'un nouvel environnement que nous connaissons moins lors d'un voyage organisé du 5 au 7 mai prochain. Nous partirons quelques jours à Talmont Saint Hilaire pour découvrir le milieu marin (visites du port de pêche, des marais salants...).

Afin de financer notre voyage, nous préparons et vendons des kits à cookies. N'hésitez pas à vous rapprocher d'un élève de l'école des Quatre Vents si vous souhaitez soutenir cette initiative.

Nous remercions les parents d'élèves pour leur confiance, l'APE et les municipalités pour leur soutien.

Nous vous souhaitons à tous de très joyeuses fêtes de fin d'année !



L'équipe pédagogique

Ecole des galibots

Faymoreau

À la rentrée de janvier 2025, le RPI accueillait 39 élèves, dont 22 en maternelle-CP à l'école Les Galibots de Faymoreau et 17 en CE-CM à l'école Les Quatre Vents de Puy-de-Serre.

Dans le cadre du dispositif École et cinéma, la classe de maternelle-CP est allée visionner L'odyssée de Choum le mardi 28 janvier, et Microcosmos, le peuple de l'herbe le mardi 20 mai, au cinéma La belle épine de La Châtaigneraie.

Le mardi 10 juin, elle s'est rendue au Natur'zoo de Mervent, où elle a notamment travaillé autour de la question Qui mange quoi? Les enfants ont nourri les girafes de branches et de feuilles, et les chèvres de granulés aux céréales. Ils ont également observé le lion dévorer un poulet, les ours se régaler de pommes, de carottes et de croquettes de viande, et les lémuriens déguster des fruits et des légumes.



Le jeudi 19 juin, la classe a participé aux rencontres danses à Xanton-Chassenon. Elle a regardé les danses proposées par les élèves des autres écoles du secteur et a dansé devant eux.

Le samedi 21 juin a eu lieu la fête de fin d'année. Le spectacle présenté par les enfants dans le parc de l'Hôtel des Mines s'est déroulé en deux parties, la première en fin de matinée et la seconde en début d'après-midi.

Chacun a pu profiter de la pause méridienne pour faire des jeux et se restaurer.

Le vendredi 4 juillet, les élèves de maternelle et CP sont allés pique-niquer avec les élèves de CE et CM dans le parc de l'Hôtel des Mines. Nous avons profité de ce temps passé ensemble pour faire des activités artistiques ou motrices en mélangeant les niveaux.

VACANCES . . .

Au cours de la première période, nous nous sommes rendus trois lundis et trois jeudis au complexe sportif d'Oulmes Rives d'Autise afin que les CP acquièrent une plus grande aisance dans l'eau du bassin mobile en compagnie des élèves des Quatre Vents. Les élèves de maternelle ont, quant à eux, profité de la salle pour faire de la motricité et des jeux.

L'arbre de Noël se déroulera le vendredi 12 décembre à l'école de Puy-de-Serre.

Nous présenterons les comptines et chants appris ce début d'année à l'occasion du repas des aînés le jeudi 18 décembre à l'Hôtel des Mines.

Nous adressons nos remerciements à tous les partenaires de l'école, et vous souhaitons à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année!

Artisans, commerçants et services à la personne

Elevage Brébaudin



Cristina CHAUMONT accueille vos chevaux dans son écurie.
Contact : cristina.chaumont@gmail.com

GAEC La Bobinière



Vente de viande bovine (blonde d'Aquitaine en colis)
gaeclabobiniere85240@gmail.com
Tél. : 07.88.37.16.32

Jardin du soleil levant

Isabelle vous proposent des légumes issus de l'agriculture biologique
Paniers par abonnement.
gaecdusoleillevant85@orange.fr



Jean-Yves Services

Entretien d'espaces verts, de résidences secondaires, petits travaux de bricolage.
bardinjy@yahoo.com
Tél. : 06.10.30.59.43



Charrier NC

Entreprise de travaux publics
Terrassement/Transport/Assainissement
<https://www.charrier-terrassement.fr>
 www.facebook.com/charriernc
contact@charrier-nc.com
Tél. : 02.51.00.44.50



Bee Drones Services

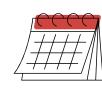
Sébastien GRAS

Vidéos inspection de toitures démoissage de toitures, nettoyage de façades et de panneaux photovoltaïques
beedronesservices@gmail.com
<https://www.beedronesservices.fr>
Tél. : 06.77.65.02.23



La conciergerie de July

Service clé en main pour des locations saisonnières
Accueil voyageurs, ménage, entretien, assistance et communication
laconciergeriedeJuly@gmail.com
Tél. : 06.49.35.58.91



Patrimoine, immobilier, décoration intérieur



Rosa CHAGNON

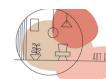
Conseillère immobilière indépendante réseau SAFTI
rosa.chagnon@safti.fr
Tél. : 07.77.99.71.87

Art Déco By Nath

Architecte décoratrice d'intérieur

Nathalie GEROME

nathalie.gerome@outlook.fr
www.artdecobynath.fr
Tél. : 06.12.23.89.19



Saint Loup Patrimoine

Conseil en gestion de patrimoine
contact@si-patrimoine.com
Tél. : 02.51.51.76.74

Les entreprises, exploitations agricoles, auto-entrepreneurs et tous les autres statuts y ont été inscrits avec leur accord.
Vous pouvez tous les retrouver sur l'application et le site internet de la commune.



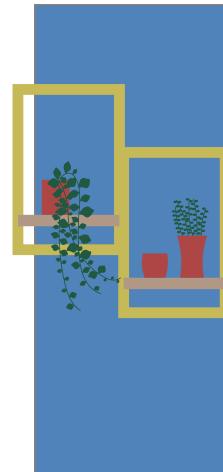
Artisans, commerçants et services à la personne

Assistantes maternelles



Anita MALLET
15 ch. des guillotières
Tél. : 02.51.00.45.01

Julie POCHARD
8 Impasse du sablon
Tél. : 06.49.35.58.91



Soins à la personne

Tatiana BLANCHET
Réflexologie plantaire et palmaire
à domicile.
Tél. : 06.37.89.67.45
<https://www.resalib.fr/praticien/74942>



Ilia ZACHORINE
Artiste peintre, à la renommée internationale.
Expose 105 route de Fleuriau, sur rendez-vous
zaquault85@gmail.com
Tél. : 02.51.00.44.80



Artiste

Agenda 2026 des manifestations sur la commune

Afin de vous permettre de vous organiser... nous vous communiquons les dates des manifestations organisées par nos associations. Vous n'avez plus d'excuse pour ne pas y participer !

1er semestre 2026

14 février	Soirée crêpes, salle Saint Augustin (Avenir de Puy de Serre)
14 mars	Repas de chasse, préau de l'école des 4 Vents (Saint Hubert)
14 mars	Fête de la Saint Patrick, école des 4 Vents (VICS)
Avril	Vente de madeleines Bijou (APE)
Mai	Vente de pizzas de (APE)
20 Juin	Kermesse du RPI à Faymoreau (APE)
20 Juin	Fête de la musique, salle du bois du Roc (VICS)

Second semestre 2026 : Fête d'Halloween (VICS), repas campagnard (Avenir de Puy de Serre) Vente de jus de pommes et de sapins (APE), exposition de crèches (Avenir de Puy de Serre). Dates à confirmer dans le Flash Infos de Juillet.

Associations

HEM Humour et musique

L'association HEM (HUMOUR ET MUSIQUE) a été créée en 2012.

Notre objectif est de promouvoir la langue française avec la passion des mots et l'humour de RAYMOND DEVOS.

Au fil des années nos interventions ont varié un peu avec des chansons françaises et l'accordéon.

Nous avons été demandés en 2025 par des municipalités (Loge fougereuse, l'Orbie) , des associations , des maisons de retraites , des particuliers... pour animer des repas et des soirées festives.

La soirée la plus exceptionnelle s'est déroulée à Chavagnes en Paillers, dans la maison de retraite « Le Sacré Cœur)..... dans la chapelle, devant des prêtres et religieuses retraités !!!

Et bien sûr, HUMOUR ET MUSIQUE est présent sur la commune de Puy De Serre lors des manifestations comme les vœux du Maire, la fête de la musique et les repas des aînés.

Nous participons aussi aux activités des autres associations de la commune (AEP, APE, VICS) ,le marché de Noël.....avec notre matériel de sonorisation.

JOYEUSES FÊTES !

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE à toutes et tous.

Jean Claude Mallet et Line Dempuré



Association des anciens combattants



En 2024, l'association des anciens combattants s'est mise en pause. Merci à Christophe Averty, qui suite à l'appel de la municipalité a accepté d'être porte drapeau.

En 2025, près de 25 personnes s'étaient rassemblées autour du monument aux morts pour la cérémonie du 11 novembre.

Le devoir de mémoire reste présent dans notre commune.



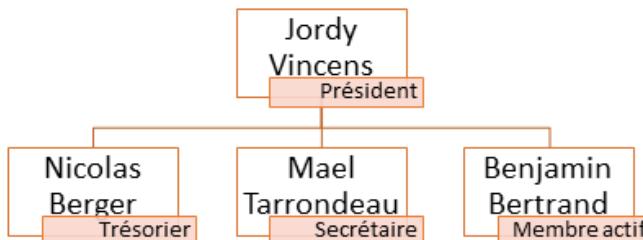


Associations

La Saint Hubert de Puy de Serre - Société de chasse



La société de chasse de Puy de Serre compte aujourd'hui 13 adhérents.
Le bureau de l'association se compose de la manière suivante :



Notre association œuvre sur la commune de Puy De Serre afin de répondre aux directives transmises

par la Fédération Des Chasseurs de la Vendée quant à la gestion cynégétique de notre territoire. Deux grands objectifs en découlent :

- La régulation des populations de grands gibiers afin de limiter les dégâts sur les productions agricoles mais aussi le risque de collisions sur les axes routiers,
- Le développement des populations de petits gibiers (perdrix, faisan, lièvre) qui elles, sont en déclin.

Dans ce cadre-là, les chasseurs de Puy de Serre vont planter 250 arbres et arbustes en cette fin d'année 2025 dans l'objectif de créer une haie bocagère.

Nous tenions à rappeler que notre pratique de la chasse est exercée dans un cadre de sécurité très drastique dicté par la Fédération Des Chasseurs.

Nous remercions les associations de randonnée des communes voisines qui prennent le soin de nous avertir de leur passage lors de manifestation pédestre ou moto.

Afin d'améliorer encore et toujours notre niveau de sécurité, 4 miradors vont être installés sur le territoire.

Manifestation :

Vous avez été 354 à participer à notre repas à emporter cette année. Nous tenions à remercier tous les participants. La distribution s'est faite de manière très conviviale sous le préau de l'école.

Nous réitérons ce repas sous le même format le 14 mars 2025. Les détails seront fournis dans le flash info du mois précédent la manifestation.

Remerciements aussi aux membres actifs de notre association, à la municipalité et aux riverains qui acceptent que nous puissions exercer notre passion sur leurs terrains.

Si vous souhaitez avoir des renseignements divers sur nos activités, n'hésitez pas à nous contacter au numéro ci-dessous :

Jordy Vincens : 07-70-21-49-53

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année !!



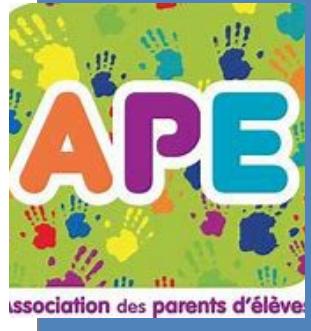
Associations

L'association des parents d'élèves du RPI



Durant l'année 2024/2025, l'APE a organisé 4 manifestations : le jus de pommes, les sapins, de gâteaux Bijou et la vente de pizzas (qui a été une réussite pour une première) pour nos chers gourmands !

Sabrina Guignard, Vincent Ayrault,
Laetitia Girard, Magalie Vinet et Thomas
Joguet.



Et pour l'année 2025/2026, nous avons déjà organisé la vente de jus de pomme en Octobre.

L'arbre de Noël se déroulera le vendredi 12 décembre ; venez nombreux écouter nos chers enfants pousser la chansonnette et pour vous réchauffer venez goûter notre vin chaud et le chocolat chaud.

En début d'année 2026, la vente de gâteau Bijou et la vente de pizza sera reconduite.

Et bien sur la fête de l'école pour clôturer l'année, se déroulera le samedi 20 juin dans le parc de l'hôtel des Mines de Faymoreau.

Ces manifestations permettent de financer des sorties scolaires.

Comme un puzzle a besoin de chaque morceau, nos deux écoles ont besoin de chacun ! Ainsi les membres de l'APE, les enseignantes, nos ATSEM œuvrent ensemble pour que nos enfants puissent s'épanouir, donner le meilleur d'eux-même.

L'APE a acheté 2 barnums qui sont à la location seulement pour les associations au prix de 80 €, un chèque de caution de 150 € vous sera demandé.

Pour la location des tables et des chaises et des barnums merci de contacter Vincent Ayrault au 06 24 68 77 00.

L'ensemble de l'APE vous souhaite de joyeuses fêtes et ses meilleurs vœux pour 2026.

Activité Pilates proposée bénévolement aux enfants de l'école des 4 vents

Initialement, l'activité Pilates avait été proposée par l'équipe municipale à titre d'expérimentation pour les habitants de la commune. Pour ce faire, une convention avait été signée le 10 décembre 2023 avec Franck RAULT, éducateur sportif diplômé d'Etat, professeur de Pilates, instructeur spinning et titulaire d'un brevet de surveillant de baignade.

Pendant cette période, celui-ci a dispensé près d'une dizaine de séances de Pilates bénévolement en accord avec l'institutrice et l'équipe municipale, aux enfants de l'école des 4 vents.



Associations



L'A.E.P L'Avenir

AEP L'Avenir de Puy de Serre : une année pleine de vie et de solidarité !

L'année 2025 a été riche en moments conviviaux et en belles actions pour l'AEP L'Avenir de Puy de Serre ! Notre association, fidèle à sa mission, continue de récolter des fonds pour soutenir des associations locales et internationales, tout en contribuant à l'entretien de la salle paroissiale et aux petits travaux de l'église.

Cette année, nous avons notamment entretenu la salle Saint-Augustin, avec l'achat d'un nouveau réfrigérateur-congélateur. D'autres travaux sont prévus pour que notre lieu de rencontre reste confortable et fonctionnel pour tous.

Le calvaire paroissial a été nettoyé et repeint. Les murs recrépis. Un grand merci à ceux qui ont participé et aux entreprises qui ont fourni du matériel gratuitement (entreprise Charrier nc et entreprise Royer)

Nos événements phares ont connu un grand succès : la soirée crêpes en février a réuni de nombreux habitants et le repas campagnard a également été très apprécié . Le cochon grillé a, comme à l'accoutumée, remporté tous les suffrages !

Nous avons poursuivi notre soutien au Marché de Noël du village 2024, qui a rassemblé 20 exposants lors de l'ouverture de l'exposition des crèches du monde. Cet événement, grâce à la participation active de l'association et de nombreux habitants du village et des alentours, a permis de récolter 3800 € au profit de belles causes. Vous pouvez dès à présent réserver votre 14 décembre pour profiter de la version 2025 !

Une bonne participation à nos actions et une ambiance conviviale ont marqué toute l'année. De nouvelles personnes rejoignent petit à petit notre équipe, preuve que l'AEP sait fédérer et rassembler autour de ses valeurs.

Nous invitons chaleureusement tous ceux qui souhaitent nous rejoindre ou simplement partager nos moments de convivialité à venir nous rencontrer lors de nos prochaines manifestations, notamment la dégustation d'huitre et de vin d'Alsace le samedi 13 décembre, juste la veille du marché de Noël ! Bien sûr, un grand merci à tous ceux qui participent, soutiennent et animent la vie de notre commune : votre enthousiasme est notre moteur !

En 2025, comme chaque année, l'AEP L'Avenir de Puy de Serre a démontré qu'ensemble, nous pouvons faire vivre la solidarité, le lien entre voisins et le soin de notre patrimoine local. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux moments de partage et de joie !

En mon nom et l'ensemble des membres de l'AEP je vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.

Paul Joguet

Associations

ViCS (Vitalité Culturelle et Sportive)

L'association Vitalité Culturelle et Sportive a été créée en juin 2024. Sa mission principale est de satisfaire les besoins de chacun tout en renforçant l'attractivité de la région. Elle vise à établir un cadre structuré pour soutenir ceux qui souhaitent proposer et animer des activités. L'association se veut inclusive et intercommunale.

Depuis sa création, les 5 activités identifiées ont développé leur programme en 2025.

L'association reconduit son programme pour 2026.



• Membres du bureau :

Linda BOUVIER (présidente et référente de l'activité musique)
Olivier VERDON (trésorier et référent de l'activité soirée jeux)
Gérard SOULARD (secrétaire et référent de l'activité marche)



Fête de la St Patrick - De gauche à droite :
Linda BOUVIER, Régine CADAU, Nathalie
GRAS, Sarah DUBOIS, Sébastien GRAS, Olivier
VERDON,

Les activités proposées :

• Pilates (Référente Nathalie GEROME)

Une séance le mercredi : De 19 h à 20 h

Cette activité attire 20 participants de tous âges.

Une séance découverte est offerte..

• Soirée Jeux :

Deux séances les derniers vendredis de chaque mois :

À 17 h 30 pour les enfants

À 20 h 30 pour les jeunes et les adultes (sauf en décembre : 19/12/25)

Elle rassemble 13 participants, petits et grands.

- Une séance découverte est également proposée.

• Activité Lecture en partage (Référente Régine CADAU) :

Lecteurs passionnés, assidus, curieux ou "du dimanche", venez partager un moment chaleureux autour des mots et des voix.

Notre petit groupe continue de s'étoffer. « Chaque lecture est une aventure à partager »

Rejoignez nous à partir du samedi 24 janvier 2026 toutes les 5 semaines, à 16 h 30 à la salle des associations.

• Activité Musique :

Cette activité est responsable de l'organisation d'événements musicaux dans la commune :

La Saint Patrick le 14 mars 2026 à la salle de spectacle

La Fête de la Musique, prévue le 20 juin à la salle du bois du Roc

Une soirée Halloween en octobre 2026 (date non définie)

Si vous souhaitez participer à cette dynamique en devenant membre, participer à l'organisation de nos évènements et/ou en organisant une animation (pétanque, palet, loto etc...), n'hésitez pas à prendre contact avec l'association.

Contact : associationvics85@gmail.com ou par message au 06 27 23 98 01.

Tarifs :

Adhésion enfants (-16 ans) : 5 €

Adhésion adulte : 8 €

Pilates : 96 € Le trimestre

L'équipe de ViCS vous souhaite une belle et heureuse année 2026 !

Hébergements et loisirs



Gîte

La p'tite maison "Fraise" 52m² au cœur de la propriété Domaine Les Volets Verts de 8800m².

Entrée parking indépendants 2 coins repas extérieur avec table et chaises, parasol et barbecue. Une piscine dédiée au Gîte.

Capacité 4 adultes et 2 enfants en haute saison ou 4 personnes à l'année.

Chiens et chats acceptés avec accord préalable.

Chambre d'hôte

Lydie vous accueille dans sa maison.

3 chambres et 2 salles de bains, avec piscine.

Petit déjeuner compris.

La Dagornière

Contact : 06.83.33.03.85

lydiefourcade@outlook.fr



Gîte : cottage vendéen

Capacité de 4 à 6 personnes

Extérieur avec pergola et barbecue.

06.12.51.20.30

annie.deleu@hotmail.fr

Pour se dépayser sans aller trop loin... des aires de pique-nique.



Bois du Roc



Pont de Fleurieu



La Gare, en bordure de la piste cyclable



Carpodrome

L'étang de la Morinière est un espace dédié à la pêche.

Carte de pêche obligatoire

Salle du bois du Roc

La salle communale du Bois du Roc est disponible à la location du mois d'Avril à la fin du mois d'octobre.

Tarifs :

Résidents dans la commune :

80 € la journée et 50 € les journées supplémentaires.

Hors commune :

130 € la journée et 60 € les journées supplémentaires

Sur le territoire



L'outil en main

Rencontre et épanouissement de deux générations :

L'outil en main est une association dont le but est l'initiation des jeunes dès 9 ans jusqu'à 14 ans, aux métiers manuels et du patrimoine, par des Gens de Métier professionnels qualifiés (tous passionnés, tous bénévoles), le plus souvent en retraite. Ces gens de métiers initient les jeunes aux techniques artisanales et au geste juste, avec de vrais outils et dans de vrais ateliers. Une initiative humaine où deux générations se rencontrent et collaborent à une même activité.

Echanger et Transmettre :

L'outil en main permet aux jeunes de choisir leur avenir professionnel.

A travers ces ateliers hebdomadaires, ils découvrent tout un panel de métiers différents qui facilitera leur orientation future. Certains d'entre eux, en effet, se tournent vers l'apprentissage et se forment à un métier qu'ils ont découvert dans nos ateliers. L'outil en main se positionne donc en amont de la formation; architecte de l'avenir; il est une référence pour l'orientation des jeunes vers les métiers du savoir-faire français.

On recrute également des bénévoles pour accompagner les jeunes. Nous avons 16 jeunes pour la rentrée 2025. Découvrez l'outil en main :

Chaque année, l'outil en main ouvre ses portes pour permettre aux enfants, parents et amis de venir découvrir nos ateliers afin de rencontrer les bénévoles.

Artisans, parents, élus, partenaires...

Vous souhaitez :

- simplement vous renseigner
- donner du temps et transmettre votre passion
- inscrire votre enfant

Plus de 227 ateliers partout en France

Renseignez vous à l'outil en main Vendée Sèvre Autise
ZA des Champs Francs
18 route de st Pompain
85490 BENET



Sur le territoire

Une équipe au service de tous qui vous accueille et vous accompagne des hommes et des femmes qui œuvrent pour accomplir des travaux divers et variés !

Nous agissons au quotidien pour vous et pour les autres !

MSSV : 2 Bld Du Guesclin ■ 85200 FONTENAY-LE-COMTE ■ 02 51 69 39 39 ■ accueil@groupe-mssv.fr ■ www.mssv.fr



Le Kiosque



Le Centre Socioculturel Le Kiosque de Benet propose une permanence numérique dans la commune de Puy de Serre,

Angélique Ribreau, animatrice numérique, se déplace et vous accueille dans votre commune, les jeudis sur rendez-vous, pour vous accompagner dans vos démarches sur Internet, répondre à vos questions techniques sur votre ordinateur, téléphone ou tablette. Mais aussi pour rechercher des informations sur un site, CAF, Carsat, Impôt, Pôle emploi... apporter un appui pour réaliser des téléprocédures (du type déclaration CAF, changement d'adresse, déclaration d'impôts...).

Par exemple, sur le site de France Titres (ANTS), les démarches concernant la pré-demande de carte d'identité, les passeports, les permis de conduire et les cartes grises. Ou encore France Travail pour une inscription en ligne ou une actualisation. Angélique pourra également vous accompagner sur votre dossier retraite (inscription en ligne, informations sur votre relevé de carrière) etc...

Angélique aide à la compréhension des informations et à la constitution de dossiers administratifs. N'hésitez pas à la solliciter ! C'est gratuit !



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter votre mairie. Vous pouvez également contacter directement Angélique pour tous renseignements et pour prendre rendez-vous au 06 42 88 71 60 ou à l'adresse suivante :

animationetmediation@gmail.com.

Pour améliorer le quotidien, rompre l'isolement et favoriser les moments d'échange et de convivialité entre les personnes.

Pour adhérer au service de transport solidaire, il suffit de s'acquitter de la carte d'adhérent au Kiosque. Une contribution aux frais kilométriques sera demandée au bénéficiaire.

Nous avons un nouveau chauffeur bénévole sur la commune en la personne de Christophe Avery, jeune retraité, qui a choisi de donner de son temps pour ceux qui ne peuvent pas ou plus se déplacer.

Nous le remercions chaleureusement.

Renseignements et inscription en Mairie.



Sur le territoire



Conservez vos végétaux dans vos jardins : c'est un véritable trésor !

Pourquoi se déplacer jusqu'en déchèterie ou en ressourcerie végétale alors que vos végétaux peuvent apporter de vraies richesses à votre jardin ?

Déplacer ses végétaux n'est plus une solution et a des conséquences : perte de temps sur la route, émissions de gaz à effet de serre pendant le transport, exportation de matière organique en dehors du territoire du Sycodem, dépenses d'argent à l'achat de terreau industriel, etc.

Il existe des alternatives à adopter par tous pour conserver ses végétaux chez soi !



→ Des tontes de pelouse ?

- **Mulchez !** Laissez l'herbe finement coupée sur place pour nourrir votre sol, limiter son érosion et conserver son humidité naturelle. Les tondeuses récentes sont généralement équipées des lames adaptées ; sinon des kits existent suivant les marques.
- **Paillez !** Paillez vos bordures, vos limites de terrain, vos pieds d'arbres avec vos tontes de pelouse sèches et conservez la fraîcheur naturelle de votre sol.
- **Laissez pousser !** Laissez grandir une jachère fleurie. L'herbe poussera naturellement à certains endroits, favorisera le fleurissement et attirera les insectes, les coccinelles, les pollinisateurs, les oiseaux du jardin...



→ Des branches ?

- **Tressez, plessez !** Les branches souples, comme le saule ou le noisetier, se prêtent parfaitement à la création de bordures de parterres, de carrés-potagers ou la délimitation d'une allée.
- **Broyez !** Le broyat de branches est utile dans plusieurs coins du jardin : au composteur, pour participer à la décomposition des déchets alimentaires ; dans les parterres de fleurs, pour empêcher la repousse d'adventices ; au potager, pour conserver la fraîcheur du sol ; dans le sol, pour aérer sa structure.
- **Créez !** Laissez faire votre imagination. Avec les bambous et les bois plus durs, vous pouvez créer des structures pour faire grimper des plantes, tuteurer des plants de légumes, abriter des jeunes plantations, etc



→ Des feuilles ?

- **Composez !** Installez une « tour à feuilles » avec un simple morceau de grillage enroulé, posé sur le sol, et tenu debout avec des piquets ou des bambous. Vous pouvez y déposer vos feuilles mortes au fur et à mesure. Elle se composteront naturellement sous forme d'humus, comme en forêt !
- **Paillez !** Réunissez les feuilles au pied de vos arbres pour qu'elles se décomposent et retournent à la source : aux racines de leur arbre.



→ Des plantes fanées ou arrachées ?

- **Composez !** Installez une « tour à feuilles » avec un simple morceau de grillage enroulé, posé sur le sol, et tenu debout avec des piquets ou des bambous. Vous pouvez y déposer vos feuilles mortes au fur et à mesure. Elle se composteront naturellement sous forme d'humus, comme en forêt !
- **Paillez !** Réunissez les feuilles au pied de vos arbres pour qu'elles se décomposent et retournent à la source : aux racines de leur arbre.

Encore des doutes ou des questions ? Le Sycodem vous accompagne : démonstrations et conseils sur nos ressourceries végétales ; subventions à l'achat d'un broyeur de végétaux ; accompagnement et installations de composteurs partagés... : www.sycodem.fr

Sur le territoire



L'Udaf de la Vendée

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'Udaf 85, est l'expert des réalités de vie des familles. Elle est le porte-parole officiel des 199 563 familles du département auprès des pouvoirs publics.

Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des familles qui vivent en France, et contribue à leur représentation au niveau régional à travers l'Uraf des Pays de la Loire. Pluraliste, l'Udaf regroupe 231 associations familiales. Elle porte 13 services et actions en direction des familles et des personnes vulnérables.

Porte-parole des familles

L'Udaf de la Vendée intervient auprès des pouvoirs publics (parlementaires, conseil départemental, communes, intercommunalités) pour évaluer et co-construire les politiques en faveur des familles.

Elle représente et défend les familles dans près de 83 organismes départementaux, notamment :

- **Prestations** – droits des familles : Caisse d'allocations familiales (Caf), Caisse primaire d'assurance maladie (Cpam), Mutualité sociale agricole (MSA), Centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS)...
- **Parentalité** : Comité départemental de la médiation familiale, Conseil de familles des pupilles de l'État, Réseau départemental d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) ...
- **Logement** : ADILE, Fond solidarité logement (FSL), Commission de médiation DALO, Commission départementale de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX) ...
- **Santé** : Établissements de santé publics et privés.

Contact: pointinfofamille@udaf85.fr 02 51 44 37 02



LES SAPEURS POMPIERS DE FOUSSAIS-PAYRE



L'équipe des sapeurs pompiers de Foussais-Payré est composée aujourd'hui de 9 Femmes et 10 Hommes. C'est trop peu pour pouvoir tenir correctement nos astreintes, c'est pourquoi nous faisons appel à tout à chacun de trouver le courage de s'investir dans cet engagement citoyen. Nous avons vraiment besoin de nouveaux volontaires pour assurer la pérennité de notre beau centre de secours. Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre au 06.16.47.02.84



Le bal du 13 Juillet a encore été cette année une réussite. Merci à toutes et tous d'être venus partager avec nous un moment convivial. A l'année prochaine pour la 3ème édition !!!



Le 13 décembre, cérémonie de la Ste Barbe à St Hilaire des Loges, lors de cette dernière les pompiers bénévoles ont été mis à l'honneur et certains ont été promus., parmi eux, Romain Pochard, habitant de Puy de Serre est passé adjudant chef, Bravo à toi Romain ! Nous félicitons et remercions tous les pompiers bénévoles pour leur engagement et leur dévouement.

Sur le territoire

Vous avez un projet de travaux dans votre logement ?

Le Guichet Unique de l'Habitat : vous propose un accompagnement neutre et gratuit pour tous vos projets de rénovation.

Ce que soit pour améliorer le confort, factures d'énergie, adapter votre maison à l'âge ou au handicap, rénover un bien locatif ou encore mettre aux normes votre assainissement, le Guichet Unique de l'Habitat de la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise est là pour vous accompagner. Dans un contexte où les dispositifs d'aides évoluent régulièrement et peuvent sembler complexes, le Guichet Unique vous accompagne dans chacun de votre projet. Vous pourrez bénéficier d'un conseil personnalisé, neutre et gratuit, que vous soyez propriétaire occupant,



Des permanences ont lieu le mercredi matin sur rendez-vous au siège de la Communauté de Communes Vendée-Sèvre- Autise (25 rue de la Gare à Rive d'Autise). Prenez rendez-vous dès maintenant au 07 55 60 51 37 ou au 02 51 50 48 80 pour être accompagné en toute confiance (par notre partenaire – Hatéis Habitat) et donner vie à votre projet.



LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?

85 Vendée
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée
Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.

CONSTRUIRE ADAPTER

AGRANDIR

SURELEVER

REHABILITER

DIVISER



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com

> en savoir + : www.caue85.com



Architecte - Vendredi architecture et urbanisme (recto photo haute)
Architecte - TIC Architectures & urbanistes (recto photo basse)
Architecte - M. Léonard (recto photo haute)
Photographe - François DANTART

Conseils architecturaux et en aménagement de jardin

Pour plus d'information sur les lieux et jours de permanence, consultez le site de la commune.



(Protection & Gestion de l'eau
Vendée Sèvre Autizes

Sur notre commune, cette année, via la taxe GEMAPI, le SmVSA a effectué principalement des travaux de désencombrement.

Ces interventions ont consisté en l'enlèvement d'embâcles (bois tombé dans le cours d'eau) obstruant le bon écoulement de la rivière Vendée et des travaux de nettoyage sous les arches du pont de Fleurau (enlèvement du sable accumulé par le phénomène de sédimentation).

Sur le territoire

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

ENTRETIEN
DE LA
MAISON



L'ADMR se tient à la disposition des collectivités pour développer des services et répondre au besoin des habitants (micro-crèche, lieu d'accueil enfant-parent, résidence autonomie, EHPAD...).
Contact : fontenaysa@admr85.org
02 52 61 45 68

Les associations ADMR recrutent !

Retrouvez l'ensemble de nos métiers, des témoignages de salariés et des offres sur : <https://emplois.admr85.org>



ADMR
TOUJOURS À VOS COTÉS

Depuis plus de 75 ans, les associations ADMR vous accompagnent dans toutes les étapes de votre vie. Elles aident et soignent tous ceux qui en font la demande, quel que soit le lieu d'habitation.



LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD) ADMR DE BENET, DE MAILLÉ ET DE MAILLEZAIS

Intervention pour l'aide et l'accompagnement des seniors, des personnes en situation de handicap, ainsi que pour garder les enfants ou entretenir le logement.

Notre équipe de salariés et bénévoles est à votre disposition pour tout renseignement, avec un devis gratuit.

Avec l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'aides financières et d'un crédit d'impôt de 50% (selon la loi en vigueur), renseignez-vous !

L'équipe de bénévoles organise tout au long de l'année des rendez-vous conviviaux :

- bourse au jouet à Benet
- lotto de l'ADMR
- sortie cinéma
- repas spectacle
- sortie de fin d'année (restaurant, croisière...)

Contact : Priscille GODE, Présidente

Téléphone : 02 52 61 45 68

Mail : benevolesassoadmrmaille@gmail.com / fontenaysa@admr85.org

VENEZ PARTICIPER !



LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD) ADMR ET L'ACCUEIL DE JOUR DES HUTTIERS DE MAILLEZAIS

Les aides-soignants du SSIAD accompagnent :

- les personnes de plus de 60 ans,
- les personnes en situation de handicap,
- ou souffrant d'une pathologie chronique.

Les soins d'hygiène, de confort et de prévention sont effectués sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice, en lien avec les médecins, les infirmiers, les kinésithérapeutes, les pharmaciens et les services d'aide à domicile.

Les soins sont réalisés sur prescription médicale, pris en charge par l'Assurance maladie : parlez-en à votre médecin !

L'accueil de jour « Les Huttiers » à Maillezais accueille jusqu'à 10 personnes de plus de 60 ans atteintes d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Contact : Michelle LANDREAU, Présidente

Téléphone : 02 51 87 25 18

Mail : ssiad.maillezais@admr85.org

LE SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE ADMR

Depuis plus de 30 ans, ce service permet aux personnes âgées, handicapées ou malades de vivre chez elles en sécurité. Chaque abonne désigne deux proches contactés par la permanence d'écoute en cas d'appel d'urgence via le bouton d'alerte, porté en médallion ou en montre. Téléassistance fixe ou mobile, plusieurs modèles sont proposés.

Basée à La Roche-sur-Yon, l'équipe de téléassistance de l'ADMR assure une permanence d'écoute 24 h / 24 7 jours sur 7, ainsi qu'il l'installation, la maintenance et le dépannage du matériel à domicile.

LE SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE ADMR

L'ADMR livre à domicile des repas préparés avec des produits frais du Grand-Ouest, deux à trois fois par semaine. Les repas, élaborés par une diététicienne, peuvent être adaptés à des besoins spécifiques et rangés selon la demande du client.

Pour les 2 services ci-dessus, contact :

fontenaysa@admr85.org

02 51 44 37 65

LE SERVICE D'AIDE AUX AIDANTS ADMR

L'ADMR Aide aux Aidants propose un service de répit à domicile pour ceux qui accompagnent un enfant, un parent malade ou âgé. Une personne de confiance prend le relais auprès de votre proche, de jour comme de nuit. Les interventions sont à la carte :

- en journée (minimum 3 heures)
- de nuit
- 24h/24 pendant un week-end, une semaine ou plus
- ponctuellement ou régulièrement

Contact : bulleddair@admr85.org

02 51 44 11 55



Sur le territoire



L'Association Valentin Haüy
Représente et regroupe près de 200 personnes aveugles et malvoyantes
Sur le département de la Vendée

Objectifs

- Rompre l'isolement par des rencontres amicales et des activités diverses
- Faciliter l'autonomie dans la vie quotidienne
- Accéder à la vie sociale et culturelle

Actions

- Soutien moral, aide aux démarches administratives
- Fourniture de matériel d'usage courant muni d'une synthèse vocale
- Apprentissage de l'écriture et de la lecture Braille
- Mise à disposition d'une bibliothèque sonore
- Edition du « Point Lumineux », journal sonore trimestriel sur CD
- Apprentissage du maniement des outils informatisés équipés d'un navigateur vocal (3 tuteurs)
- Soutien aux personnes pouvant se réinsérer dans le monde du travail
- Participation aux réunions de travail sur l'accessibilité des espaces publics et administratifs et du transport des personnes handicapées
- Rencontres amicales (loisirs, voyages culturels) avec les équipes d'animation
- Activités culturelles (théâtre en audiodescription, visites musées), ludiques et sportives (pétanque adaptée, piscine, randonnée, bricolages, sophrologie...)
- Soutien au centre de distribution de travail à domicile pour le paillage et le cannage des sièges (dépôt à l'AVH).

Voyants

Nous avons besoin de votre concours

- Pour faire connaître notre association à toutes les personnes non et malvoyantes, y compris dans les maisons de retraite ou foyers logements.
- Pour contribuer à l'animation d'un secteur départemental :
 - Accompagner, conduire nos membres à leurs rencontres AVH
 - Donner votre voix pour enregistrer des livres sur support audio



Nos coordonnées : Association Valentin Haüy - Comité de Vendée
39 bis rue de la Marne – BP 639 - 85016 La Roche-sur-Yon cedex

Permanences du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00

Tél : 02 51 37 22 22 - Courriel : comite.vendee@avh.asso.fr

Site internet : <http://larochesuryon.avh.asso.fr>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Valentinhauylarochesuryon/>

Page Instagram : <https://www.instagram.com/associationvalentinhauy/>

Reconnue d'utilité publique en 1891, habilitée à recevoir des dons et legs



Revue de presse

La meute achève un faon chez leur voisin

Deux habitants de Puy-de-Serre ont été marqués par la scène. Ils évoquent une meute d'une vingtaine de chiens de chasse.



Sacha Merlet désigne l'enclos où la scène s'est déroulée.

| Photo : OUEST-FRANCE

Sacha Merlet et Michèle Puy-Vincent sont voisins au hameau des Guillotières, à l'orée du massif forestier de Mervent, dans la commune de Puy-de-Serre. La scène à laquelle ils ont assisté, il y a quelques jours, les a profondément marqués.

Michèle raconte : « Il était autour de 14 h ce samedi 21 décembre. J'ai été alerté par des hurlements de souffrance, j'ai couru jusqu'à notre grange pour découvrir dans l'enclos aux chèvres d'un voisin, une meute de 15 à 20 chiens dévorant vivant un jeune chevreuil de moins de 6 mois, un faon. »

Elle explique que les deux chasseurs présents ont tenté de rappeler leurs chiens, sans succès. « Sacha a sauté pour chasser les chiens de l'enclos. C'était horrible ! »

Sacha ajoute : « Je ne pensais pas qu'un chien de chasse puisse être aussi cruel. On est impuissant face à cela. C'est un vrai problème. Ce n'est pas rassurant de voir qu'une meute peut être aussi incontrôlable. » Michèle se demande si la réglementation autorise ce type d'acte « en dehors de la forêt, sur une propriété privée ». Les deux témoins ont incité

le propriétaire, absent au moment des faits, à porter plainte pour obtenir la réparation de sa clôture.

« La réglementation a été respectée »

Contactée, la fédération de chasse de la Vendée explique qu'une battue a été organisée le 21 décembre en forêt de Mervent et qu'un chevreuil « s'est retrouvé poursuivi par la meute de chiens en dehors de l'action de chasse. Celui-ci a traversé le grillage d'une propriété privée clôturée. »

La fédération explique avoir pris contact avec l'Office national des forêts, à la suite de notre sollicitation. « Il s'avère que l'ensemble de la réglementation a été respectée. Le détenteur du droit de chasse n'a pas souhaité pénétrer dans l'enceinte de la propriété privée. »

La fédération cite également l'article L420-3 du Code de l'Environnement : « Acheter un animal mortellement blessé ou aux abois ne constitue pas un acte de chasse [...] N'est pas considéré comme une infraction le fait, à la fin de l'action de chasse, de récupérer sur autrui ses chiens perdus. »

Puy-de-Serre

Ouest France
le 17 mars 2025

La Saint-Hubert distribue 350 plateaux-repas



La société de chasse la Saint-Hubert de Puy-de-Serre propose chaque année une vente de repas. Ce samedi, ce ne sont pas moins de 350 plateaux-repas qui ont été distribués. Jordy Vincens, son président (au centre), s'est dit très content de la réussite de cette opération qui permet d'entretenir les zones de chasse, de financer des battues et de réintroduire du petit gibier.

| Photo : OUEST-FRANCE

Pour avoir le droit de publier des articles de presse, il faut impérativement les présenter sous forme de photographies d'articles ou de captures écran. Cette obligation légale se fait parfois au détriment de la qualité. Veuillez nous en excuser.

Ouest France
le 13 janvier 2025

Puy-de-Serre

Le label Territoire engagé bio pour la commune



Catherine Masson-Soulard, maire, a annoncé que la commune avait obtenu le double label Territoire engagé bio, récompensant les territoires avec une surface agricole utile supérieure à 15 % et disposant d'une restauration collective avec un approvisionnement en bio supérieure à 22 %. Une première en Vendée !

| Photo : OUEST-FRANCE

Puy-de-Serre

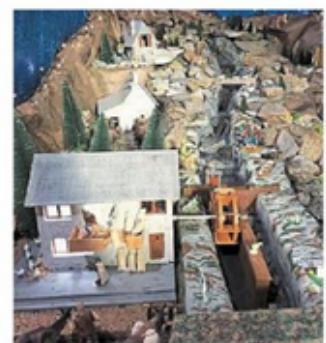
Ouest France
le 15 janvier 2025

Le franc succès de l'exposition crèche du monde

Les membres de l'association paroissiale, l'avenir de Puy-de-Serre, se sont réunis vendredi pour faire le bilan des deux opérations de fin d'année : l'exposition de crèches du monde et le marché de Noël du 15 décembre.

Paul Joguet, président, a présenté un bilan moral et financier très favorable. L'exposition de crèches a connu un vrai succès avec plus de 2 000 visiteurs. Les retours sont plutôt encourageants pour l'association. Des gens sont venus d'Autriche et de plusieurs régions de France à l'occasion des fêtes de famille de Noël. Les 26 pages du livre d'or, où les visiteurs témoignent de leur intérêt, démontrent cet engouement pour cette exposition. Entre les dons et la vente d'objets, le montant reçu s'élève à plus de 3 800 €. Cette somme sera versée au profit des soeurs de Torfou qui œuvrent depuis des années au Burkina Faso.

Côté marché de Noël, même s'il reste des points à améliorer, les exposants ont apprécié. Il sera également



La maquette du Cantal avec sa crèche a rencontré beaucoup de succès.

| Photo : OUEST-FRANCE

reconduit le 14 décembre. L'association a pris la décision de verser une grande partie des bénéfices de ce marché ainsi que celui de la soirée crêpes qui aura lieu le 15 février prochain au profit des sinistrés de Mayotte.

Ouest France
le 2 Janvier 2025

Puy-de-Serre

Les aînés de la commune rassemblés pour Noël



Rendez-vous annuel très apprécié des aînés de la commune, Muriel Mathé, la cantinière, aidée par Jean-Louis Mathieu, conseiller municipal, leur a mijoté un repas festif, mercredi. Le service était assuré par les élus et l'animation par le groupe local Humour et musique. Chants et sketches se sont succédé pendant le déjeuner, pour le plus grand plaisir de tous.

| Photo : OUEST-FRANCE

« C'est l'intérêt général qui doit primer avant tout »

Puy-de-Serre — Catherine Masson-Soulard, la maire de Puy-de-Serre, a présenté les projets engagés dans la commune pour l'année 2025.

Ouest France
le 18 janvier 2025

Trois questions à...

Catherine Masson-Soulard, maire.

Que retenez-vous de 2024 ?

L'année 2024 aura été marquée par plusieurs événements internationaux organisés dans notre pays, notre département, mais aussi par la poursuite des différents projets communaux commencés depuis le début de notre mandat. Dans notre commune aussi, à notre mesure, nous avons souhaité participer par le biais de l'appel à projet du Département dans le cadre des Floraliées en proposant un parcours mêlant les fleurs et les Jeux olympiques.

Dans le domaine de la communication et de la transparence, nous poursuivons ce que nous avons initié dès le début de notre mandat avec un site Internet, une application mobile et des publications mensuelles qui sont attendus de nos concitoyens. Notre commune a trouvé son rythme de développement et notre perspective financière est bâtie dans ce sens, car c'est bien l'intérêt général qui doit primer avant tout. Côté voirie, nous avons choisi de mettre en place des feux récompense pour sécuriser le bourg et de poursuivre les liaisons douces dans la commune. L'aménagement du cimetière s'est poursuivi avec l'installation d'un jardin du souvenir.

Quels sont les principaux projets en 2025 ?

Nous allons surtout poursuivre la rénovation des bâtiments communaux. Leur état nous oblige à réaliser des travaux conséquents. La mise aux normes de l'assainissement de la salle du Bois du Roc est déjà programmée. Nous avons choisi une entreprise locale. Les toitures des locatifs rue de la Vendée et de l'ancienne poste seront refaites.

Il reste enfin, le projet ambitieux de rénovation de l'école. Nous sommes dans la rédaction du programme des travaux. Grâce à la banque des territoires, deux études d'un montant de 23 000 € ont été prises en charge à 100 %.

Toujours pour faciliter les communications, un pylône de téléphonie mobile sera monté au cours du premier semestre.

Quels sont les enjeux pour la commune ?

Avec mon équipe municipale, je souhaite poursuivre le travail engagé, continuer à accompagner les belles initiatives qui traduisent le dynamisme de notre commune. C'est dans le cadre de notre soutien à la filière biologique, très présente sur notre commune, que nous avons obtenu le double label Territoire engagé bio. Ce label récompense nos agriculteurs



Catherine Masson-Soulard, maire de Puy-de-Serre.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

de la commune (surface agricole utile en bio supérieure à 15 %), mais aussi notre cantinière qui s'approvisionne

en produits bio à plus de 26 %. Puy-de-Serre est la première commune de Vendée à obtenir ce double label.

Puy-de-Serre

Ouest France

Une première Saint-Patrick réussie le 26 mars 2025



La toute jeune association locale Vitalité sportive et culturelle organisait la première Saint-Patrick de la commune, samedi 15 mars. Pendant près de quatre heures, la salle de spectacle de l'école des Quatre-Vents a résonné au son des musiques irlandaises et celtes. Plusieurs groupes locaux comme Totem le Trio (photo) ou encore les Mineurs de notes, se sont succédé sur la scène.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Puy-de-Serre

Ouest France

le 11 février 2025

Les élus évoquent leurs projets au sous-préfet en visite



Christophe Pecate (au centre) est venu rencontrer des élus.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Installé à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte, depuis septembre dernier, Christophe Pecate a fait de la proximité avec les acteurs du territoire sa priorité. C'est dans ce cadre qu'il s'est rendu, vendredi 7 février, à Puy-de-Serre pour y rencontrer Catherine Masson-Soulard, maire, et ses adjoints, Philippe Cadau et Marie-Dominique Verdon. La maire a évoqué les actions entreprises actuellement (terrain multisport, rénovation des bâtiments municipaux) comme le projet de rénovation de l'école.

Christophe Pecate définit ainsi l'une de ses missions : « Je passe dans les

communes faire connaissance avec les élus, découvrir les problématiques locales. On se pose les mêmes questions et nous sommes là pour les accompagner, les aider à trouver des solutions ou les guider vers des partenaires leur permettant de faire aboutir leurs projets. » Pour Catherine Masson-Soulard, « ces rencontres permettent de débloquer des dossiers et d'avancer. Nous travaillons pour les gens du territoire, dans un bassin de vie. Nos projets sont aussi conçus pour profiter aux communes voisines, comme le terrain multisport ou l'école. »

La commune devient un Territoire bio engagé

Puy-de-Serre — La commune a reçu le double label: Territoire bio engagé. Cette reconnaissance repose sur l'engagement de ses agriculteurs et de sa cantinière qui valorisent culture et produits bio.

Ouest France
le 27 mars 2025

C'est dans le cadre du restaurant scolaire du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Puy-de-Serre – Faymoreau que la municipalité de Puy-de-Serre a organisé la cérémonie de remise du double label : Territoire bio engagé.

Fanny Lemaire, présidente d'Interbio Pays de la Loire, a présenté les objectifs de cette reconnaissance. « Interbio Pays de la Loire est une association interprofessionnelle dédiée à l'agriculture biologique. Ce collectif favorise les échanges et la mise en place de projets communs au sein de la filière agrobiologique. »

17,9 % de surfaces agricoles en bio

Puis, elle a ajouté : « Il s'agit d'assurer également la formation et l'accompagnement de la loi Egalim. On a choisi de labelliser les collectivités territoriales qui soutiennent l'agriculture biologique en respectant cette loi. Avec 17,9 % de surfaces agricoles en bio et 27,4 % de produits bio servis à la cantine, Puy-de-Serre remplit tous les critères pour obtenir le niveau 1. C'est la première commune de Vendée à recevoir ce double label. »

La maire, Catherine Masson-Soulard, a exprimé « sa fierté de partager ce label qui reconnaît et met en valeur l'engagement de nos agriculteurs et le travail de notre cantinière, Murielle Mathé, en faveur de l'agriculture biologique. » Là où des communes externalisent la préparation



La maire, Catherine Masson-Soulard, a reçu de Fanny Lemaire, présidente d'Interbio Pays de la Loire, le double label : Territoire bio engagé.

| Photo : OUEST-FRANCE

des repas, « nous avons choisi de poursuivre ce qui a été initié par nos prédécesseurs, en maintenant une restauration scolaire sur place. » Ce

label est pour elle « une reconnaissance collective », attestant que les petites communes peuvent aussi « dynamiser leur territoire tout en

contribuant à la vitalité économique, à la préservation de l'environnement et à la qualité de vie pour leurs habitants ».

Ouest France
le 24 juillet 2025

Puy-de-Serre

Le groupe folklorique La Goulée d'Ev a animé le 14-Juillet



Le rendez-vous annuel, ayant lieu d'habitude au bois du Roc, a été délocalisé à l'espace du Prieuré, à Foussais-Payré, à la suite de l'arrêté préfectoral interdisant toute présence en forêt. Un déjeuner moules frites, préparé par Jean Louis et Sébastien, a été apprécié par les 150 convives présents. Le repas était animé par le groupe folklorique La Goulée d'Ev. La maire, Catherine Masson Soulard, a remercié la mairie de Foussais-Payré pour son accueil.

| Photo : OUEST-FRANCE

Ouest France
le 2 Juillet 2025

Puy-de-Serre

Puy-de-Serre fête toutes les musiques



Depuis cette année, l'association Vitalité sportive et culturelle a organisé la fête de la musique. Samedi, ce sont différents groupes issus du territoire qui se sont succédé sur la scène de l'école des Quatre-Vents. Pour clôturer la soirée, Linda, l'animatrice de la soirée, a sorti son saxophone pour jouer des airs connus repris en chœur par l'ensemble des spectateurs.

| Photo : OUEST-FRANCE

Ouest France le 21 juillet 2025

49 ans de bénévolat pour Bernard Russell



Pour son départ, après 49 ans de secrétariat, Bernard Russell a reçu quelques cadeaux de la part de l'association.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

À l'occasion de sa dernière assemblée générale jeudi 17 juillet, l'association paroissiale d'éducation populaire L'Avenir de Puy-de-Serre a procédé au renouvellement d'un tiers de son bureau. À cette occasion, Bernard Russell, secrétaire depuis 49 ans, a fait part de son intention de se retirer.

Comme secrétaire, il a accompagné de nombreux présidents : « J'étais content d'occuper ce poste, connaissant très bien l'histoire

othèque ou encore du football. Quand je suis arrivé dans l'association, nous avons mis de l'ordre dans les statuts, et consacré beaucoup de temps et d'énergie à rénover la salle Saint-Augustin, changer la couverture, faire l'assainissement, défricher le jardin. Cela se faisait au fur et à mesure des rentrées d'argent, grâce aux nombreuses manifestations que nous organisions : soirée crêpes, repas campagnard... C'est aujourd'hui une salle

Puy-de-Serre

Ouest France le 23 Mai 2025

Des feux « récompense » pour réguler la vitesse



La municipalité vient de faire installer deux feux tricolores dits « récompense ».

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Depuis plusieurs années, la vitesse constatée lors de la traversée du bourg de Puy-de-Serre pose des problèmes de sécurité. Plusieurs études ont constaté une vitesse excessive. Dans le cadre de sa politique de sécurisation routière et de lutte contre la vitesse excessive dans la commune, et après avoir étudié différents projets comme la mise en place de chicanes, la municipalité a délibéré en décembre dernier pour la pose de deux feux tricolores dits « récompense ». Alimentés par des panneaux solaires, ils ont été positionnés à deux entrées du bourg, l'un rue de la Gâtine sur la D49 et le second, rue du

Bois-de-Roc sur la D67. Rouge par défaut, il passe au vert dès que l'automobiliste adopte la bonne vitesse. Dans ce cas, il n'a pas obligation à s'arrêter. Pour information, passer au feu rouge entraîne un retrait de 4 points sur le permis de conduire. Rue du Bois-du-Roc, les riverains qui s'étaient alarmés de la vitesse excessive, se sont déjà dits satisfaits des efforts faits par les automobilistes.

Coût du projet 18 308 € HT, subventionné à hauteur de 80 % (Sydev 12 812 €, Amendes de police 1 830 €).

Reste à charge pour la commune 3 662 €.

Puy-de-Serre

Un nouveau gîte de charme dans la commune



Annie Deleu devant son gîte à la Pénutière.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

C'est dans le village de la Pénutière qu'Annie Deleu a ouvert récemment un gîte de charme. Cette professionnelle du tourisme à la retraite a investi dans une maison pour créer un joli havre de paix. « J'ai une longue expérience dans le domaine. J'ai été propriétaire gérante dans l'hôtellerie et la restauration. Je suis une retraitée qui ne sait pas s'arrêter. J'aime le contact avec les gens. »

Après quelques aménagements et une visite de l'organisme en charge de l'attribution des étoiles, elle a obtenu 3 étoiles. Sur place, il y a deux chambres, une pièce à vivre, deux salles d'eau, une cuisine séparée. À

l'extérieur, un jardin avec une pergola et un barbecue. Ce gîte peut accueillir jusqu'à six personnes. « C'est un lieu idéal pour les touristes en quête de calme et de nature. Accessible toute l'année, il peut convenir à des courts ou moyens séjours, mais aussi pour accueillir des personnes à la recherche d'un logement à l'occasion d'un mariage ou d'une fête de famille. Je n'impose pas de durée même pendant la période estivale, mais je prends les réservations à partir de deux nuitées minimum. »

Contact : tél. 06 12 51 20 30.

Puy-de-Serre

Ouest France le 24 Mai 2025

La Conciergerie de July gère les locations



Julie Pochard gère la Conciergerie de July.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Julie Pochard vient de créer une nouvelle activité dans la commune dans un secteur en plein développement. En effet, cette assistante maternelle vient de se lancer dans la gestion de locations.

La Conciergerie de July propose en effet un ensemble de prestations auprès des propriétaires souhaitant lui confier la gestion de leurs maisons ou appartements dédiés à une location saisonnière. « Habitante de Puy-de-Serre depuis dix ans, je connais le territoire. Je propose un service de conciergerie locative. Je propose des services complets ou à la carte suivant les besoins. Cela va de la

gestion complète des locations depuis la mise en ligne du bien sur les plateformes de commercialisation, le suivi du planning, la gestion des arrivées et des départs avec un suivi rigoureux jusqu'à des travaux d'entretien, de ménage et de jardinage. Je peux également assurer la surveillance et le gardiennage de la maison. Je peux m'adapter à toute situation. »

Julie peut intervenir dans un rayon de 30 km autour de Puy-de-Serre.

Pour prendre contact avec elle afin d'établir un devis par mail, laconciergeriedejuly@gmail.com ou au 06 49 35 58 91.

Ouest France le 11 Août 2025

Faymoreau

Le Plein de super a conquis son public, samedi

Le Plein de super proposait, samedi, un voyage à travers des courts-métrages venus du monde entier. Martial Millet, maire, et Catherine Masson-Soulard, maire de Puy-de-Serre, accompagnaient Christian Henriet, vice-président de la communauté Vendée-Sèvre-Autise, en charge de l'animation culturelle, pour présenter la soirée.

Vendredi, le bus de la société La Boîte Carrée s'est installé dans la cour du centre minier. Pour célébrer les 10 ans du festival, la programmation 2025 mélangeait des films emblématiques des éditions passées et les courts-métrages de la nouvelle sélection.

À l'image de la diversité du public, les 24 films choisis proposaient une variété d'émotions, de sujets, de rythmes, de couleurs... Pendant près d'une heure, la centaine de personnes présente a pu apprécier sept courts-métrages.

Après la séance, les spectateurs ont rédigé une carte postale au réalisateur du film de leur choix : c'était le



En préambule à la soirée, Christian Henriet, Catherine Masson-Soulard et Martial Millet ont fait une courte allocution.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

prix du public. Ce partenariat entre les deux communes, pour accueillir des manifestations culturelles, s'inscrit dans la continuité des projets que les deux municipalités souhaitent développer ensemble.

Ouest France le 24 septembre 2025

Puy-de-Serre

La commune rend hommage à Louise Rouet



Les enfants de Louise Rouet, accompagnés de la maire et de l'artiste Caroline Mennefile.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

En inaugurant, samedi, un passage au nom de Louise Rouet, l'équipe municipale a tenu à honorer la mémoire d'une femme qui a marqué la commune.

Pour Catherine Masson-Soulard, maire de la commune, « Depuis son installation dans la commune avec son mari, lui aussi instituteur, en 1959, Madame Rouet a été pendant cinquante-six ans une figure majeure pour la communauté, dispensant gracieusement ses cours de danse. Sous l'égide de l'Amicale laïque, elle a impulsé autour d'elle une équipe de bénévoles pour la réalisation des spectacles de danse. »

Pour Colette Mallet, ancienne prési-

dente de l'association, « Louise Rouet imaginait et nous réalisions l'impossible pour satisfaire son esprit créatif. Elle aimait les enfants. »

C'est à plus de 1 000 enfants qu'elle a transmis sa passion pour la danse. Elle a ainsi inspiré des vocations nombreuses : deux de ses filles et deux petits-enfants ont repris le flambeau. Selon Kitty, sa fille ainée à l'origine de l'association de danse fontenaisienne Terpsichore, « Maman restera ainsi éternellement à Puy-de-Serre. » C'est Caroline Mennefile, artiste plasticienne dont l'atelier est à Faymoreau, qui a réalisé les deux plaques.

Ouest France le 2 Juillet 2025

Faymoreau

Kermesse réussie pour le regroupement pédagogique



Des danses hautes en couleur par les enfants du regroupement pédagogique.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Cette année, les parents d'élèves du regroupement pédagogique ont décidé d'installer la fête de fin d'année dans le parc derrière l'hôtel des Mines, au lieu de l'habituelle salle de spectacle du Puy-de-Serre. Une bonne initiative, compte tenu des chaleurs de ce samedi.

C'est à l'ombre des arbres que les enfants ont proposé un spectacle réunissant les deux écoles. Un ensemble de sketchs, de chants et de comptines sur une scène et sous un brumisateur mis en place par les parents et apprécié des enfants.

Entre les deux parties du spectacle,

chacun a pu profiter de la restauration proposée par l'association de parents, très présente à l'occasion de cette journée.

Le stand des enveloppes a été dévalisé en quelques minutes et les enfants ont pu également profiter des structures gonflables. À l'issue du spectacle, les représentants des deux communes ont distribué aux futurs sixièmes des livres offerts par l'association des parents d'élèves.

De l'avis de tous, ce fut une belle journée. Cette formule sera sans doute reconduite l'année prochaine.

le 24 septembre 2025

La rentrée de l'association des parents d'élèves



Les membres du bureau avec, de gauche à droite : Sabrina Guignard, Vincent Ayrault, Laetitia Girard, Magalie Vinet et Thomas Joguet.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Vendredi 19 septembre, l'association des parents d'élèves du regroupement pédagogique Faymoreau Puy-de-Serre a tenu son assemblée générale, dans la salle du conseil de la mairie de Puy-de-Serre.

En présence des deux professeurs des écoles et des élus, les parents d'élèves, essentiellement les membres du bureau, ont fait le bilan de l'année écoulée et présenter les projets pour cette nouvelle année scolaire.

Le solde financier est positif grâce aux animations réalisées l'année passée. La vente de sapins, de gâteaux, de pizzas, de jus de pomme et le bénéfice de la kermesse de fin d'année ont permis le financement

de l'arbre de Noël et les différents cadeaux offerts aux enfants, dont ceux qui partaient en 6^e. Toutes ces animations sont reconduites en 2025-2026.

Cette année, l'association a investi également dans des barnums qu'elle propose à la location pour les associations. L'arbre de Noël aura lieu le 12 décembre et la kermesse le 20 juin 2026. Les bons de commande pour le jus de pomme sont à retourner avant le 9 octobre.

À l'issue des élections du bureau, c'est Vincent Ayrault qui devient le président de l'association, accompagné de Magalie Vinet comme vice-présidente, Sabrina Guignard, trésorière et Thomas Joguet, secrétaire.

L'Avenir a fait un don de 3 800 € au Burkina Faso

Puy-de-Serre — Dimanche 24 août, les religieuses de Sainte-Marie de Torfou (Maine-et-Loire) sont venues présenter leurs actions au Burkina Faso, réalisées grâce aux dons récoltés par L'Avenir.

Ouest France
le 28 Août 2025

La salle de la mairie était un peu petite pour accueillir les membres de l'association paroissiale L'Avenir, de Puy-de-Serre, ainsi que les religieuses sœur Christiane, sœur Félicité et sœur Jeanne d'Arc, de Sainte-Marie-de-Torfou (Maine-et-Loire), pour partager un goûter convivial. Pendant près d'une heure, avec un film et un diaporama, les religieuses ont raconté leur vie au Burkina Faso.

Depuis plusieurs années, le pays rencontre des difficultés. Il est en proie à une violence quotidienne, liée aux attaques incessantes des groupuscules islamiques, qui sévissent dans cette région d'Afrique. Conséquence ? Des centaines de déplacés et de réfugiés convergent vers les centres urbains.

Certaines missions des sœurs de Torfou ont dû être fermées et rapatriées vers le sud du pays. Elles reconnaissent avoir adopté d'autres comportements et « font preuve de discrétion dans l'expression de la foi », afin d'éviter de se mettre en danger. Cependant, avec beaucoup de courage et de résilience, les sœurs poursuivent leur mission auprès des populations, en gérant des Centres de santé et de promotion sociale (CSPS).

Un bénéfice de 3 800 € pour l'association

Les CSPS sont des structures qui proposent des soins pour tous, sous forme de dispensaires, mais aussi des formations pour les jeunes filles qui apprennent un métier. Elles



L'association paroissiale L'Avenir a remis un chèque aux sœurs de Torfou (Maine-et-Loire), pour les soutenir dans leurs œuvres au Burkina Faso.

PHOTO : OUEST-FRANCE

s'occupent également d'écoles et de collèges et forment les jeunes filles qui souhaitent s'engager comme novices.

Sœur Christiane a présenté les réalisations permises, depuis plusieurs années, grâce aux dons de l'association L'Avenir : un mur d'enceinte pour protéger le centre d'accueil, de nouveaux bâtiments pour pouvoir accueillir les familles qui se déplacent

lors des fêtes ou cérémonies, et le renouvellement des panneaux solaires permettant d'avoir de l'électricité et de l'eau chaude. Comme le précise sœur Christiane, « les sommes que vous nous donnez chaque année permettent de faire aboutir énormément de projets chez nous ».

Paul Joguet, président de l'association, a fait le bilan de l'exposition créches : « En 2024, nous avons fait

coincider l'ouverture de l'exposition avec le marché de Noël, ce qui a permis d'augmenter le nombre de visiteurs, détaille-t-il. L'exposition nous a permis un bénéfice de 3 800 €, provenant des dons des visiteurs et de la vente des objets confectionnés par les bénévoles à l'automne. Nous vous attendons à partir du 14 décembre, jusqu'au 4 janvier 2026. »

Jean-Marie se souvient de la fin de la Seconde Guerre mondiale

Puy-de-Serre — Habitant la commune depuis une vingtaine d'années, Jean-Marie Acquistapace se remémore son enfance en Moselle et de l'arrivée des soldats américains.

Ouest France
le 6 Mai 2025

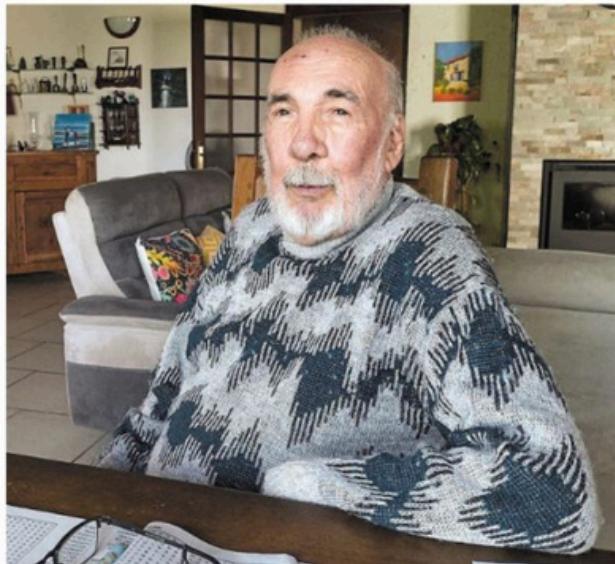
Témoignage

Arrivé avec son épouse à Puy-de-Serre en 2006, Jean-Marie Acquistapace est né en Moselle en 1940. À l'occasion des 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, il raconte son enfance, marquée par l'occupation allemande et la présence des soldats américains.

« Mon père, Baptiste, Italien, est arrivé en France à 14 ans pour travailler comme maçon puis comme ouvrier à l'usine. Il a rencontré et épousé Frida, une Italienne. Ils se sont installés à Vitry-sur-Orne, en Moselle. J'y suis né le 18 août 1940. Depuis l'armistice de juin 1940, la Moselle était allemande, je suis donc né Allemand. Un an et demi plus tard, ma famille a déménagé à Hettange-Grande et nous étions installés Adolf-Hitler strasse (rue Adolf-Hitler).

Enfant, je n'ai pas souffert de la guerre

Nous occupions, avec cinq autres familles, une ancienne caserne de douaniers au-dessus d'une forge et d'une menuiserie. De mes premières années, pendant l'Occupation, j'ai peu de souvenirs, à part le passage de convoi de prisonniers qui allaient en direction de l'Allemagne.



Jean-Marie Acquistapace évoque son enfance mosellane au moment de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

PHOTO : OUEST-FRANCE

rement du chewing-gum et du jus d'ananas en bidon de 20 litres ! Nous le mêlions avec de la neige fraîche. C'était délicieux ! Je me souviens également de la première fois où j'ai croqué dans un pain blanc. C'était comme un dessert pour nous qui n'avions connu que le pain de seigle. Un jour, ce sergent m'a coupé les cheveux courts. Je me rappelle que la voisine avait houssillé ma mère en lui demandant pourquoi elle avait fait couper les cheveux de sa fille.

À chaque alerte, on était transporté aux abris dans leurs véhicules à six roues sur les banquettes arrière. Ce sont des souvenirs heureux. Ma famille a poursuivi longtemps une correspondance avec ce sergent. Après la guerre, pour aller chercher du bois, pas besoin de couper les arbres, ils étaient nombreux à être déjà abattus. Il fallait faire attention, à cause des munitions nombreuses, abandonnées dans les bois.

Passionné par la seconde guerre mondiale

De cette enfance, j'ai gardé la passion pour ce conflit. Je m'approvisionne régulièrement en ouvrages sur le sujet. Mon petit-fils s'est engagé dans l'armée. Je garde cette bibliothèque pour lui. »

une chambre dans le bâtiment.

Grâce à lui, nous ne manquions de rien. Il nous apportait des conserves, du café, des biscuits, des jerricans alimentaires. Je me souviens particuliè-

Une initiation à la linogravure pour petits et grands

La communauté de communes de Vendée-Sèvres-Autise et les mairies organisaient des ateliers d'initiation à la linogravure, tout le mois de juillet. L'occasion de découvrir un métier d'art rare.

Le portillon de l'école de Puy-de-Serre est ouvert ce mercredi 23 juillet... pourtant, ce sont les vacances ! Mais « mercredi et jeudi, c'est imprimerie », s'enchantait Charlotte Piednoir, artiste et animatrice de ces ateliers depuis quatre ans.

Sous le préau, une dizaine de personnes se rassemblent autour d'une table en bois, devant des plaques de linoléum, un matériau composé d'huile de lin, de poudre de liège et de résine et de gomme.

« On est tombé amoureux »

« On est tombé amoureux de ça », sourit Johan, venu l'été dernier avec ses deux filles. Sueldois, il a acheté avec sa compagne Delphine, Vendéenne, tout le matériel pour en faire à la maison. « C'est très inspirant de voir ce que font les autres », souligne Johan en échangeant avec Claudine, en face de lui. « Je fais du modelage, alors je me suis dit pourquoi pas », se réjouit la retraitée, hachurant les parties de son œuvre qu'elle ne veut pas creuser.

Chacun prend sa petite boîte en plastique contenant des gouges, l'outil incurvé indispensable pour la linogravure. « Ça se tient dans la paume de la main, avec l'index sur le dessus et c'est le poignet qui va forcer », mime Charlotte sur une plaque témoin, en guise d'exemple. « Est-ce que j'ai assez creusé ? », d'un passage de doigt, Charlotte donne des conseils avisés.

« L'explication et la pratique permettent d'être plus en adéquation dans la connaissance », met en avant l'artiste, installée à Liez depuis 2018. « C'est vraiment un travail avec



Charlotte Piednoir se déplace avec son atelier dans le Sud-Vendée pour faire découvrir la linogravure.

(Photo : Ouest-France)

la communauté de communes et les mairies », souligne-t-elle.

Un coup de projecteur sur le territoire

Une activité « qui permet aux enfants comme aux adultes de découvrir des métiers d'art qui se perdent », explique Catherine Masson-Soulard, maire de Puy-de-Serre, venue saluer les participants. Avec huit ateliers sur le mois de juillet « c'est aussi un coup de projecteur sur les hommes et les femmes du territoire », ajoute Chris-

tian Henriet, vice-président de la communauté de communes, chargé de la culture.

Sur deux tricycles orange et rose, tête bêche, sont visés deux caissons ouverts. Cette forme de comptoir délimite un espace presse et un espace d'encre. Des journaux Ouest-France pour protéger le tout et chacun tente la manivelle de la presse.

« Une fois que la plaque est gravée, on peut changer de couleur, surimprimer... », détaille l'artiste, tablier serré sur son jean et doigts

tachetés d'encre. Charlotte aime réfléchir avec les participants sur l'évolution de leurs œuvres. « On peut découper autour de la tête ? Et si avec les chutes on lui faisait un corps ? », propose-t-elle à la jeune Ninon, qui vient d'imprimer la tête de sa créature.

Les « Waouh ! » s'enchaînent au rythme des impressions. Sur un fil fluo, chaque œuvre est exposée, avant que chacun emporte ses productions.

Rachel DUCEPT.

Ouest France

Puy-de-Serre
le 12 septembre 2025

L'association l'Avenir sert son cochon grillé



Ce sont près de 140 convives qui attendaient avec impatience le cochon grillé servi samedi par les bénévoles de l'association l'Avenir de Puy-de-Serre. Dans la salle Saint-Augustin et au-dehors sous des tivolis, ils ont apprécié le repas animé par Jean-Claude Mallet et son karaoké. Les bénéfices de la soirée permettent d'entretenir la salle paroissiale et de pérenniser leurs actions toute l'année.

Puy-de-Serre

Ouest France
le 24 Octobre 2025

Puy-de-Serre parmi les « Villes et villages étoilés »

Lors du dernier conseil municipal, la maire, Catherine Masson-Soulard, a annoncé que la commune venait d'être distinguée par un nouveau label.

Après avoir obtenu le double label « Territoire bio engagé », elle vient de se faire récompenser de ses efforts en obtenant directement 4 étoiles dans la catégorie « Villes et villages étoilés ». Ce concours est organisé par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes. Le label, de 1 à 5 étoiles, valorise les actions menées pour assurer une meilleure qualité de

la nuit et de l'environnement nocturne (enjeux de confort et de sécurité, maîtrise des coûts économiques et énergétiques et de biodiversité).

Pour Philippe Cadau, 1^{er} adjoint en charge du dossier : « C'est une très bonne nouvelle. Je ne m'attendais pas à obtenir dès la première fois, un tel niveau. C'est un projet qui nous tenait à cœur. Nous n'avons pas attendu la hausse des tarifs de l'électricité pour diminuer notre consommation en ramenant l'extinction de l'éclairage nocturne à 21 h au lieu de 22 h 30 précédemment. »

Ouest France

Puy-de-Serre
le 22 septembre 2025

RPI : trois nouvelles conventions ont été signées



Martial Millet, maire de Faymoreau, et Catherine Masson-Soulard, maire de Puy-de-Serre.

(Photo : Ouest-France)

C'est un travail de plusieurs années qui vient de s'achever en ce mois de septembre.

Le Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Puy-de-Serre Faymoreau existe depuis 1991, et les dernières conventions, qui régissent son organisation, dataient de 2001.

Cependant, depuis que l'association des parents d'élèves a confié la gestion du restaurant scolaire à la commune de Puy-de-Serre en 2019, un déséquilibre s'est installé au sein du RPI. Ce déséquilibre s'est accentué avec la hausse des coûts de l'alimentation au début du mandat. Une renégociation était devenue nécessaire.

Depuis 2021, les deux communes se sont retrouvées à plusieurs repré-

ses pour tout remettre à plat avec le travail de Sandrine Sevette, secrétaire de mairie de Puy-de-Serre. Les choses se sont accélérées en 2025 pour parvenir à un accord satisfaisant pour les deux communes.

Mercredi 17 septembre, les maires Catherine Masson-Soulard de Puy-de-Serre et Martial Millet de Faymoreau ont officiellement signé les trois conventions. La première concerne le fonctionnement du RPI, la deuxième relève du transport périscolaire et la troisième s'adresse aux services périscolaires (restauration et garderie).

Une commission RPI, réunissant des élus des deux communes, sera chargée de faire le suivi et de régler les litiges éventuels.

Puy-de-Serre

L'association VICS lance son programme



Les membres de l'association VICS avec sa présidente, Nathalie Gérôme.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Née l'année dernière, l'association VICS (Vitalité sportive et culturelle) a fait, vendredi 12 septembre, sa première assemblée générale.

Forte de 49 membres, l'association va poursuivre l'ensemble de ses activités. Les membres présents ont apprécié le bilan moral et le bilan financier excédentaire pour une première année. « On partait de rien », rappelle Nathalie Gérôme, présidente de l'association.

Cette année, un cours de Pilates sera donné tous les mercredis, à 19 h, dans la salle de danse ; la marche, le mercredi et le dimanche en période de chasse ; le thé lectures, moment de partage autour d'un ou plusieurs

livres à partager et les soirées jeux pour les enfants et les adultes, en deux temps le dernier vendredi du mois.

L'association va aussi mettre en place des soirées festives, en faisant « attention à ne pas perturber les rendez-vous proposés par les autres associations ». Le 31 octobre, une soirée Halloween pour petit et grand avec un groupe de musique et un DJ ; la Fête de la Saint-Patrick le 14 mars 2026 et la Fête de la musique, programmée le 20 juin 2026 au bois du Roc.

Contact : 06 12 23 89 19 ; associationvics@gmail.com

Ouest France le 24 Octobre 2025

Une soirée Halloween, vendredi 31 octobre



Linda Le Bren-Bouvier (au centre) accompagnée de Gérard Soulard et Régine Cadau, organisateurs de la soirée.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

L'association VICS (Vitalité sportive et culturelle) prépare une grande soirée Halloween, vendredi 31 octobre prochain, à la salle de spectacle de l'école des Quatre vents, rue de la Vendée.

Elle donne rendez-vous à tous, petits et grands, pour un moment festif. Au programme de la soirée : des moments pour les enfants et pour les plus grands. Linda Le Bren-Bouvier, présidente de l'association, explique : « Nous avons voulu créer un moment festif dans la commune au cœur de l'automne, un peu comme au printemps avec la Saint-Patrick. Cependant, cette fois-ci, un temps sera accordé aux plus jeunes pour qui Halloween est toujours un

moment apprécié. »

Au programme de la soirée, à partir de 18 h : un atelier maquillage, des jeux et animations, un bar à bonbons et barbe à papa. Ensuite, vers 19 h 30, viendra le temps de la musique pour les plus grands avec, en concert, les groupes Tonto et DJ Aazrah. « Entrée libre pour tous ceux qui le souhaitent, de Puy-de-Serre et des alentours. Vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place. » Les participants sont invités à venir avec leurs plus beaux costumes d'Halloween.

Renseignement : associationvics85@gmail.com

Puy-de-Serre

Des lecteurs et conteurs à voix haute dans la commune



Un moment de partage autour des livres.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Depuis plusieurs mois, des passionnés de livres se retrouvent pour partager leurs lectures autour d'un thé ou d'un café. Ce groupe, Lectures en partage, s'intègre dans les activités proposées de la jeune association VICS (Vitalité culturelle et sportive).

Les lecteurs échangent, discutent et repartent souvent avec le livre d'un autre jusqu'à la prochaine rencontre.

Samedi 13 septembre, ils se sont retrouvés pour un temps de lecture dans la nouvelle salle des associations aménagée par la municipalité, dans le bâtiment de l'école des Quatre-Vents. Chacun leur tour, ils ont pris la parole pour lire un extrait d'une

œuvre. Au programme, *Le Temps qui reste* de Jean-Loup Dabadie, la dernière chanson interprétée par Serge Reggiani ; une nouvelle de Marie-France Fournié, une autrice deux-sévraine : *Quai de gare*.

D'autres sont intervenus pour lire ou réciter des poèmes ou des extraits d'œuvres comme *Les Contemplations* de Victor Hugo ou *Sous l'écorce* du poète paysan Michel Bouzaud.

Ces temps de lecture se déroulent environ toutes les cinq à six semaines, le samedi, à 16 h 30.

Pour rejoindre l'association : associationvics@gmail.com

Ouest France le 18 Octobre 2025

Puy-de-Serre

Les participantes se sont réunies pour La Joséphine



Encore une fois cette année, les participantes sont parties pour une marche de 5 km à travers la campagne, samedi 11 octobre. L'opération a été organisée par l'association VICS (Vitalité culturelle et sportive) et soutenue par la mairie dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein. Au retour, un café brioche les attendait salle du conseil.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Puy-de-Serre

Ouest France
le 4 Novembre 2025

Une première soirée Halloween réussie



L'association Vics (Vitalité culturelle et sportive) organisait une première soirée Halloween, vendredi. Au programme : des ateliers maquillage et jeux pour les enfants et une soirée-concert pour les plus grands. Le public a apprécié la prestation du groupe Tonto qui a enchaîné des reprises variées de la chanson française et des musiques d'inspiration celtique. Un moment qui devrait se renouveler.

| PHOTO : OUEST-FRANCE



Les bénévoles travaillent en continu pour installer les crèches de l'exposition. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Ouest France
le 10 décembre
2025

L'exposition de crèches du monde se prépare

C'est un rendez-vous incontournable pour les amateurs de belles crèches au moment des fêtes de fin d'année. Cette année encore, l'église Sainte-Marthe va accueillir, pendant trois semaines, une exposition de crèches du monde.

Depuis quelques jours, les bénévoles de l'association paroissiale l'Avenir de Puy-de-Serre se démènent pour aménager la petite église.

Paul Joguet, son président, explique : « Il faut couvrir les bancs, poser les planches, amener et brancher des guirlandes lumineuses, prévoir du sable ou de la sciure, disposer les plantes prêtées par les pépinières Ripaud. » Denis et Madeleine Gibaud, un couple de passionnés,

présente cette année parmi leurs nombreuses créations, une crèche dans un décor breton, inspiré de leurs différents séjours dans le Morbihan.

Et une nouveauté également, la chapelle du Mont des Alouettes réalisée par Paul Joguet. Depuis plusieurs mois, les bénévoles ont réalisé toute une série d'objets de Noël destinés à la vente au profit des Sœurs de Torfou, qui œuvrent au Burkina Faso.

À partir du 14 décembre et jusqu'au 4 janvier, tous les jours de 14 h à 18 h. Ouverture exceptionnelle de 10 h à 18 h le dimanche 14 décembre, jour du marché de Noël. Entrée libre, dons possibles.

Ouest France

le 16 décembre 2025

PUY-DE-SERRE



Les visiteurs présents pour le marché de Noël

L'association paroissiale l'Avenir de Puy-de-Serre organisait son 3^e marché de Noël, dimanche, place Saint-Loup. La météo clément a permis à de nombreux visiteurs d'aller à la rencontre des 30 exposants présents au son de l'orgue de barbarie de Jean-Marie Batiot. La petite église ne désemplissait pas à l'occasion du premier jour d'ouverture de l'exposition de crèches du monde. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Puy-de-Serre

Ouest France
le 25 Novembre 2025

Le cœur du bourg sera décoré pour les fêtes



Depuis quelques séances, un groupe d'habitants travaille à mettre en place des décors pour les fêtes de fin d'année après une invitation de la mairie. À partir d'un ensemble de personnages donné par un habitant, elles peignent et dessinent, dans une ambiance studieuse et appliquée, de nouveaux personnages colorés. Le tout sera installé début décembre au cœur du bourg. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Depuis le 26 novembre 2025, Ouest France a changé la forme des publications

PUY-DE-SERRE

Ouest France
le 15 décembre 2025



Le Père Noël en invité surprise pour les élèves

Le Père Noël est venu en avance vendredi, pour récompenser les enfants du Regroupement pédagogique intercommunal Faymoreau Puy-de-Serre. Il est passé à la fin du spectacle proposé par les enfants dans la salle des Quatre vents. Pendant une heure, les deux écoles se sont succédé sur la scène pour chanter Noël. Une soirée proposée et animée par l'association des Parents d'élèves. | PHOTO : OUEST-FRANCE

PUY-DE-SERRE

Ouest France
le 16 décembre 2025



Un repas des aînés sous le signe de la musique

Mercredi, 30 aînés de la commune se sont retrouvés pour le traditionnel repas annuel. Préparé par Jean-Louis Mathieu, conseiller municipal, aidé par la cantinière Muriel Mathé, le repas a été servi par l'équipe municipale. La journée s'est poursuivie avec des chants avec l'association Humour et musique, partenaire principal de tous les événements de la commune.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Notes



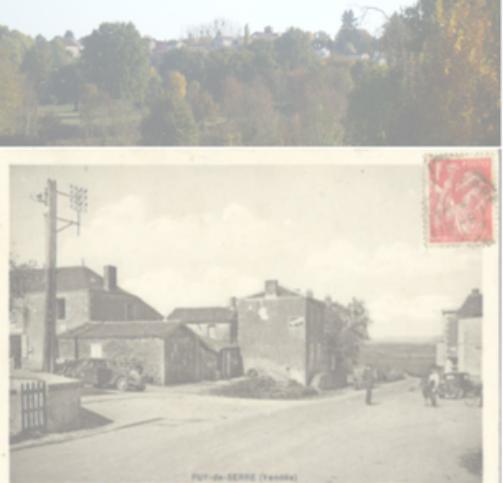
Jeudi, résultat : Cette année il fallait trouver 26 saphirs.

Retour en photos sur 2025



Puy-de-Serre

Bulletin d'Information Communal



Numéro 91

Décembre 2016



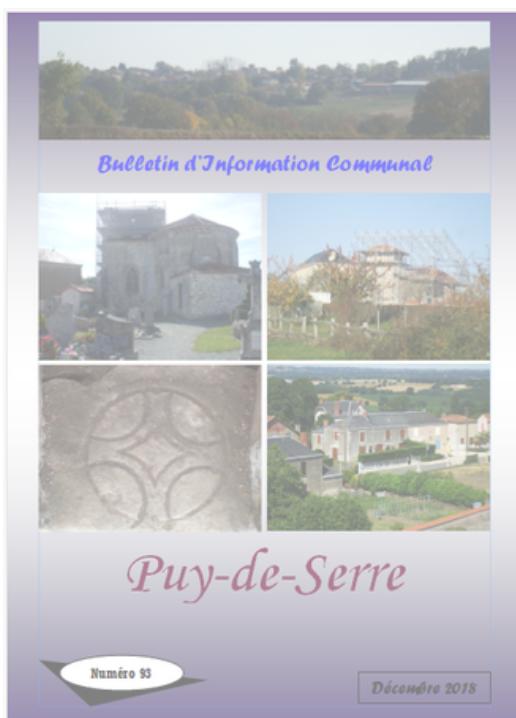
Puy-de-Serre

Bulletin d'Information Communal



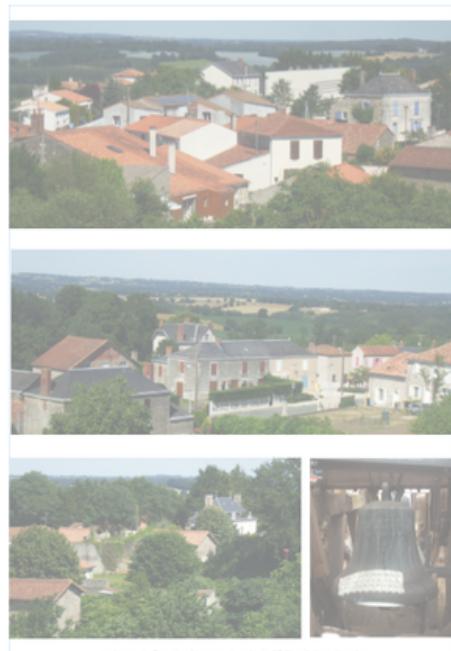
Numéro 92

Décembre 2017



Numéro 93

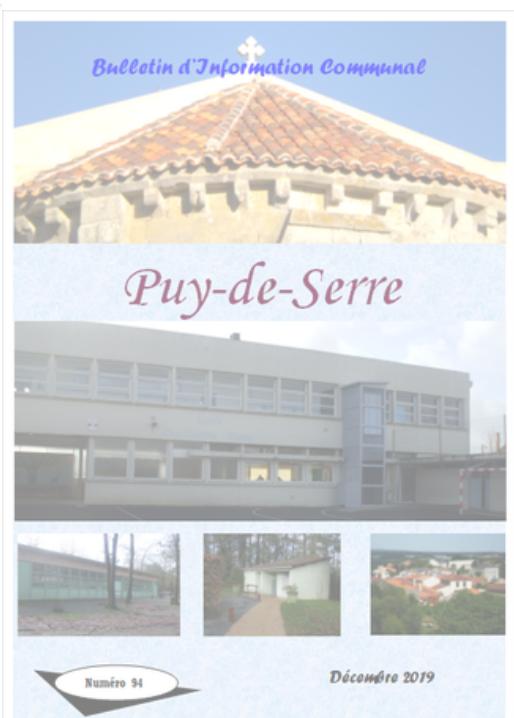
Décembre 2018



Le bourg de Puy-de-Serre vu du toit de l'église Sainte-Marthe

Bulletin d'Information Communal

Puy-de-Serre



Numéro 94

Décembre 2019

